

DÉMARCHE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA MRC NICOLET-YAMASKA

Analyse des besoins des familles à faible revenu et des
ressources destinées aux familles dans la MRC Nicolet-Yamaska

Rapport de recherche présenté au



COMITÉ RÉGIONAL EN
DÉVELOPPEMENT SOCIAL CENTRE-DU-QUÉBEC

Par le

Carrefour de développement Santé, Économie sociale et Communautaire



Recherche et rédaction

Myriam Beauregard

Janvier 2007

Remerciements

Dans un premier temps, en mon nom personnel et au nom des membres du Carrefour de développement Santé, Économie sociale et Communautaire du CLD Nicolet-Yamaska, je tiens à remercier le Comité régional de développement social (CRDS) du Centre-du-Québec pour son soutien financier, ce qui a rendu possible la réalisation de cette démarche en développement social pour notre MRC. Ces travaux permettront, sans aucun doute, aux acteurs du milieu de se donner une vision commune des problématiques et des besoins présents sur le territoire.

Je souhaite, également, remercier les membres du Carrefour, pour leur support et intérêt manifesté à l'égard de cette démarche. Leur intérêt est d'autant important puisqu'il reviendra aux membres de stimuler la réflexion et l'action, chez les partenaires du milieu, afin de répondre aux différents besoins des familles qui se dégagent de cette recherche.

En terminant, je désire souligner le travail exceptionnel de Myriam Beauregard. Les travaux réalisés dans le cadre de cette démarche étaient complexes et exigeaient une grande rigueur ainsi que des compétences professionnelles de recherche et d'analyse hors du commun. Myriam Beauregard a su relever le défi avec brio. La qualité de son travail a fait toute la différence relativement à la valeur de notre démarche.

Ainsi, je nous souhaite, collectivement, d'être inspirés par les résultats de cette démarche, de telle sorte à toujours travailler à améliorer les conditions de vie dans nos collectivités.

Chantal Tardif

Responsable du Carrefour de développement Santé, Économie sociale et Communautaire
Coordonnatrice de la Corporation de développement communautaire (CDC) Nicolet-Yamaska

Remerciements

La réalisation de ce portrait des besoins des familles à faible revenu a été rendue possible grâce à la collaboration de nombreuses personnes. Je désire d'abord remercier les membres du comité « Familles et pauvreté » pour leur soutien dans les différentes étapes de cette recherche, ainsi que pour leur intérêt à améliorer les conditions de vie des familles. Merci également aux nombreux intervenants rencontrés en entrevue de m'avoir partagé leurs expériences, ce qui m'a permis de mieux saisir les réalités vécues par les familles à faible revenu.

Je désire remercier, de façon particulière, les familles qui ont accepté de répondre au questionnaire sur les besoins. La confiance qu'elles m'ont témoignée, en acceptant de dévoiler les difficultés qu'elles vivent au quotidien, m'a beaucoup touchée!

Je souhaite aussi remercier Sylvie Allie, du Carrefour du développement social de la MRC de Drummond, pour la générosité avec laquelle elle m'a partagé son expérience dans une démarche en développement social. Mentionnons, également Catherine Hallé, de l'Agence de la santé et des services sociaux Mauricie et Centre-du-Québec, pour son empressement à répondre à chacune de mes demandes de données statistiques.

Enfin, je désire adresser un merci tout spécial à Chantal Tardif, responsable du Carrefour de développement Santé, Économie sociale et Communautaire, pour son support constant et pour la confiance qu'elle m'a accordée, tout au long de cette démarche en développement social.

J'espère sincèrement que cette recherche guidera les acteurs du milieu dans leurs choix d'actions à poser pour améliorer les conditions de vie des familles en situation de pauvreté.

Myriam Beauregard

Agente de recherche pour la démarche en développement social

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Étape 1 : Analyse des indicateurs de défavorisation et choix de la problématique	9
1.1- Analyse des données sociodémographiques	10
1.2- Analyse des données socio-économiques	12
1.3- Caractéristiques de l'habitation	17
1.4- Analyse des données sociosanitaires et des facteurs de risque pour la santé	18
1.5- Synthèse des résultats	23
1.6- Choix de la problématique de recherche	25
Étape 2 : Portrait des familles et de la pauvreté dans la MRC Nicolet-Yamaska	26
2.1- Portrait des familles et de la pauvreté dans les municipalités de la MRC	26
2.2- Conséquences de la pauvreté sur les familles	26
Étape 3 : Portrait des besoins des familles à faible revenu et inventaire des ressources offertes aux familles dans la MRC Nicolet-Yamaska	35
3.1- Démarches réalisées pour dresser le portrait des besoins des familles à faible revenu	35
3.2- Consultation des familles en situation de pauvreté	36
3.3- Profil des répondants	38
3.4- Analyse des caractéristiques sociodémographiques des répondants	43
3.5- Portrait détaillé des besoins des familles en situation de pauvreté et des ressources offertes aux familles dans la MRC Nicolet-Yamaska	44
3.6- Synthèse des principaux besoins exprimés par les intervenants et les familles	76
3.7- Besoins les plus souvent exprimés par les familles lors des entrevues	79
3.8- Analyse des différences entre les besoins exprimés par les familles et ceux exprimés par les intervenants	80
Étape 4 : Analyse des forces et faiblesses du milieu et propositions de pistes d'action	83
Conclusion	101
Références bibliographiques	102
Annexes	105

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Comparaison des indicateurs de défavorisation entre la MRC Nicolet-Yamaska et la région Centre-du-Québec	108
Tableau 2	Caractéristiques de la population des municipalités de la MRC Nicolet-Yamaska, 2001	119
Tableau 3	Composition des ménages dans les municipalités de la MRC Nicolet-Yamaska, 2001	120
Tableau 4	Variation des naissances selon les municipalités de la MRC Nicolet-Yamaska, entre 1996-2000 et 2001-2005	121
Tableau 5	Indices de défavorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour les écoles primaire de la MRC Nicolet-Yamaska, 2005-2006	122

LISTES DES ACRONYMES

ASSSMCQ :	Agence de la santé et des services sociaux Mauricie et Centre-du-Québec
CAB :	Centre d'action bénévole
CDC :	Corporation de développement communautaire
C-D-Q :	Centre-du-Québec
CHSLD :	Centre hospitalier de soins de longue durée
CIBES :	Centre d'intervention budgétaire et sociale (ACEF de Trois-Rivières)
CJE :	Carrefour Jeunesse Emploi
CLD :	Centre local de développement
CLE :	Centre local d'emploi
CPE :	Centre de la petite enfance
CRDS :	Comité régional en développement social
CSDI :	Centre de services en déficience intellectuelle
CRCD :	Conseil régional de concertation et de développement
CSSS :	Centre de santé et de services sociaux
ÉNPN :	École nationale de police de Nicolet
HLM :	Habitation à loyer modique
INSP :	Institut national de la santé publique
ISQ :	Institut de la statistique du Québec
MELS :	Ministère de l'Éducation, de Loisir et du Sport
MESS :	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MRC :	Municipalité régionale de comté
OMH :	Office municipale d'habitation
R.A.A :	Ressource d'aide alimentaire
RAMQ :	Régie de l'assurance-maladie du Québec

INTRODUCTION

Sur l'initiative du Carrefour du développement Santé, Économie sociale et Communautaire du CLD, une démarche en développement social a été entreprise dans la MRC Nicolet-Yamaska, en janvier 2006. Cette démarche en développement social s'inscrivait dans le cadre des priorités du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE), pour 2005-2006-2007. L'objectif général de cette démarche consistait à identifier et à analyser, à partir de données quantitatives et qualitatives, les niveaux de favorisation et/ou de défavorisation de la population de la MRC Nicolet-Yamaska. L'analyse des données démographiques, socioéconomiques et sociosanitaires a permis de constater que cette MRC était défavorisée à plusieurs égards, comparativement aux quatre autres MRC du Centre-du-Québec.

Le Carrefour de développement Santé, Économie sociale et Communautaire a ensuite choisi de concentrer ses travaux sur la problématique « Familles et pauvreté ». Le principal objectif visé fut alors de réaliser le portrait des besoins des familles à faible revenu, ainsi que l'inventaire des ressources destinées aux familles, dans la MRC Nicolet-Yamaska. Pour ce faire, un comité composé de neuf intervenants travaillant auprès des familles ciblées fut constitué.

Les membres du comité « Familles et pauvreté » sont :

- | | |
|-----------------------|---|
| - Francine Baril | Ressource d'aide alimentaire de Nicolet |
| - Julie Boudreau | CPE Mon autre maison |
| - Yannick Descheneaux | La Ludollette de St-Léonard |
| - Hélène Duhaime | Centre de Santé Services Sociaux (Pierreville) |
| - Nicole Gadbois | Le Lien Maison de la famille de Pierreville |
| - Sophie Houle | Carrefour Jeunesse emploi (Solidarité Jeunesse) |
| - Marie-Pier Lupien | La Collective des femmes de Nicolet et région |
| - Marie-Claude Paré | Centre local d'emploi (volet assistance-emploi) |
| - Linda Proulx | Regroupement de défense des droits sociaux Nicolet |
| - Myriam Beauregard | Agente de recherche pour la démarche en dév. social |

Afin d'alimenter les travaux du comité « Familles et pauvreté », plus de soixante entrevues ont été réalisées auprès d'intervenants qui s'efforcent de répondre aux différents besoins des familles du territoire. Les entrevues auprès des intervenants se sont déroulées entre les mois d'avril et juin 2006.

De plus, une consultation auprès des familles à faible revenu fut réalisée dans le but de valider le portrait des besoins dressé par les intervenants, ainsi que pour vérifier les niveaux de connaissance et d'utilisation des ressources du territoire. La consultation s'est déroulée à l'automne 2006, auprès de trente-quatre répondants.

Une analyse des forces et des faiblesses du milieu fut ensuite effectuée, à partir du portrait des besoins des familles et des ressources en place dans la MRC. Enfin, une série de pistes d'action furent proposées, dans l'espoir de mieux répondre aux besoins des familles à faible revenu de la MRC Nicolet-Yamaska.

Le rapport qui suit présentera les principaux résultats obtenus à chacune des étapes de la démarche en développement social dans la MRC Nicolet-Yamaska, à savoir:

Étape 1 : Analyse des indicateurs de défavorisation et choix de la problématique

Étape 2 : Portrait des familles et de la pauvreté dans la MRC Nicolet-Yamaska

Étape 3 : Portrait des besoins des familles à faible revenu et inventaire des ressources offertes aux familles dans la MRC Nicolet-Yamaska

Étape 4 : Analyse des forces et faiblesses du milieu et propositions de pistes d'action

Étape 1 : Analyse des indicateurs de défavorisation et choix de la problématique

La première étape de la démarche consistait à faire ressortir, à partir des données statistiques, une série d'indicateurs pour lesquels des écarts significatifs étaient observés, entre la MRC Nicolet-Yamaska et les moyennes régionales et/ou provinciales. Le Tableau 1 permet d'identifier, pour chaque indicateur, si cette MRC se trouve en position favorable ou défavorable, comparativement à la moyenne régionale et/ou provinciale. L'analyse de ces données statistiques permet, également, de mettre en évidence le positionnement de la MRC Nicolet-Yamaska, face aux quatre autres MRC de la région Centre-du-Québec, soit celles d'Arthabaska, de Bécancour, de Drummond et de L'Érable.

Les données du recensement de 2006 n'étant pas encore disponibles au moment de produire ce rapport, nous avons dû travailler avec les données sociodémographiques du recensement de 2001. Des projections démographiques, produites par Statistique Canada en 2005, furent également utilisées. Les données du recensement de 2006 permettront de valider l'exactitude de ces projections. Par ailleurs, des données démographiques et socio-économiques plus récentes (2002 à 2005) furent tirées du site électronique de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ). Quand aux données sociosanitaires, elles proviennent du Centre de santé et de services sociaux Bécancour-Nicolet-Yamaska, ainsi que de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Le Tableau 1 (voir annexe) présente une synthèse des différents indicateurs recueillis pour établir des comparaisons entre la MRC Nicolet-Yamaska et les moyennes régionales et provinciales.

1.1- Analyse des données sociodémographiques

- En 2001, l'âge moyen des résidents de la MRC Nicolet-Yamaska était de 40,3 ans, comparativement à 38,6 ans, pour le Centre-du-Québec. Il importe de souligner que la population de la MRC Nicolet-Yamaska était, en 2001, la plus âgée de la région centricoise.
- Les projections démographiques de Statistique Canada permettent d'estimer qu'entre 1996 et 2005, la MRC Nicolet-Yamaska a enregistré une baisse de 2,1% de sa population. En revanche, la population du Centre-du-Québec a connu une augmentation de 5,4%, en raison des hausses importantes observées dans les MRC de Drummond et d'Arthabaska, au cours de la dernière décennie.
- Les projections de 2005 permettent également d'observer que le poids démographique des personnes de 65 ans et plus (17,1%) dépasse celui des 0-14 ans (16%), dans la MRC Nicolet-Yamaska. Cette MRC est d'ailleurs la seule de la région à connaître un désavantage démographique entre le groupe des 0-14 ans et celui des 65 ans et plus.
- Entre 1996 et 2005, la proportion des jeunes âgés de 15 à 34 ans dans la MRC Nicolet-Yamaska est passée de 25,6% à 23,2%,. En 2005, cette MRC se situait au quatrième rang (sur les cinq MRC du Centre-du-Québec) pour la proportion de jeunes adultes habitant sur son territoire. Soulignons qu'entre 1996 et 2001, la MRC Nicolet-Yamaska fut l'une des plus touchées de la région (avec la MRC de Bécancour) par l'exode de ses jeunes. La poursuite d'études post-secondaires, l'obtention d'un emploi en lien avec sa formation et le fait d'aller rejoindre unE conjointE qui réside dans une autre région, sont les principales causes qui expliquent le départ des jeunes adultes de la MRC.
- L'exode des jeunes constitue un des plus importants défis auxquels la MRC Nicolet-Yamaska est confrontée, compte tenu du vieillissement accéléré de la population et de la dévitalisation des communautés rurales que cette problématique entraîne.

- L'indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femmes en âge de procréer) était de 1,51 pour la période 1999-2003, soit le plus faible taux de la région centricoise. La diminution du nombre de jeunes femmes en âge de procréer peut expliquer le faible taux de fécondité observé dans la MRC Nicolet-Yamaska.
- Les données statistiques portant sur l'accroissement naturel de la population sont également préoccupantes, puisqu'elles révèlent qu'entre 2002 et 2005, le nombre de décès (915) fut supérieur au nombre de naissances (727). Il est important de noter que la MRC Nicolet-Yamaska est la seule de la région à connaître un déficit (-188) au chapitre de l'accroissement naturel de sa population. L'analyse des données permet d'observer que ce déficit est, dans une large part, attribuable au nombre élevé de décès enregistrés dans la municipalité de Nicolet. Cette municipalité semble avoir connu un vieillissement marqué et accéléré de sa population, au cours de la dernière décennie.
- Le nombre de naissances chez les jeunes mères âgées de moins de 20 ans a connu une légère diminution, passant d'une moyenne annuelle de dix naissances, pour la période 1996 à 2000, à sept naissances en moyenne par an, entre 2000 et 2004. Toutefois, les intervenants qui travaillent auprès des jeunes mères constatent une recrudescence des naissances chez ce groupe, dans la dernière année. Il est préoccupant de constater que le niveau de scolarité atteint par ces-dernières est moins élevé, aujourd'hui, qu'il ne l'était entre 1996 et 2000. Quoique le nombre de mères âgées de moins de 20 ans soit peu élevé, celles-ci ont besoin d'un support matériel et moral important, en raison des situations de monoparentalité, de pauvreté et d'isolement social auxquelles plusieurs sont confrontées.
- Par ailleurs, 22% des familles avec enfants étaient des familles monoparentales, en 2001. Si la proportion de familles monoparentales dans la MRC Nicolet-Yamaska est inférieure à la moyenne régionale (23,6%), on observe une hausse de 6% de ces familles, entre 1996 et 2001. À cet égard, le Conseil régional de développement du Centre-du Québec s'inquiétait, en 2001, de la progression de la monoparentalité en milieu rural. De fait, l'éloignement des services de garde et de transport rend difficile l'insertion socioprofessionnelle et contribue à l'appauvrissement de ces familles, souvent dirigées par des femmes.

- Si la majorité des familles monoparentales étaient dirigées par des femmes (73,7%) en 2001, la MRC Nicolet-Yamaska se distingue de la région par sa proportion élevée de pères à la tête d'une famille monoparentale, soit 26,3%. Cette situation pourrait être considérée avantageuse pour la MRC Nicolet-Yamaska, puisque les familles dirigées par les femmes vivent, généralement, des conditions économiques plus précaires que celles dirigées par des hommes. Toutefois, il importe de préciser que les familles monoparentales dirigées par des hommes étaient surtout composées d'un seul enfant, alors que la responsabilité des familles plus nombreuses revenait aux femmes.

1.2- Analyse des données socio-économiques

Les indicateurs socio-économiques convergent tous vers une défavorisation économique de la MRC Nicolet-Yamaska, comparativement aux autres MRC de la région Centre-du-Québec.

1.2.1- Revenu des ménages et par habitant

- En 2003, le taux de faible revenu des ménages était de 10,5%, dans la population de la MRC Nicolet-Yamaska, soit le taux le plus élevé de la région. C'est aussi dans cette MRC que le retrouvait les proportions les plus élevées de familles monoparentales (30,3%) et de familles en couple (7%), qui vivaient sous le seuil du faible revenu.
- En 2001, les ménages de la MRC Nicolet-Yamaska qui étaient propriétaires de leur habitation détenaient le revenu annuel le moins élevé de la région. De plus, 13,4% des propriétaires de cette MRC allouaient plus de 30% de leur revenu pour se loger, alors que cette proportion était de 31,7%, chez les locataires. Ces proportions sont parmi les plus élevées du Centre-du-Québec.
- En 2001, la MRC Nicolet-Yamaska figurait parmi les MRC centricaises les plus défavorisées au chapitre du revenu des ménages. De fait, c'est dans cette MRC que l'on retrouvait la plus importante proportion de ménages (27,1%) dont le principal soutien financier gagnait moins de 20 000\$ par année. Toutefois, il est intéressant de noter que la MRC Nicolet-Yamaska se classait au deuxième rang de la région, pour la proportion des

ménages (10,7%) dont le principal soutien financier gagnait plus de 80 000\$ par année. Enfin, la MRC Nicolet-Yamaska se situait au quatrième rang de la région, relativement au revenu moyen de ses ménages avec 42 276\$, pour l'année 2001.

- Le revenu personnel des habitants de la MRC Nicolet-Yamaska s'établissait à 26 494\$, en 2005. Les comparaisons régionales permettent de constater que seuls les habitants de la MRC de l'Érable ont obtenu un revenu personnel inférieur à celui des habitants de cette MRC. En contrepartie, il est important de souligner qu'entre 2002 et 2005, la MRC Nicolet-Yamaska a enregistré la plus forte augmentation (19%) du revenu personnel de la région Centre-du-Québec, ce qui correspond à une hausse de 4 275\$, en quatre ans. Un analyse plus approfondie du marché de l'emploi serait nécessaire pour pouvoir expliquer la hausse appréciable du revenu d'emploi dans cette MRC, au cours des dernières années.
- En 2005, 22% du revenu des résidents de la MRC Nicolet-Yamaska provenait des transferts gouvernementaux, soit le pourcentage le plus élevé de la région. Les hommes et les femmes de cette MRC avaient également reçu les sommes les plus élevées provenant des différents programmes gouvernementaux, en 2003. Ainsi, les hommes de cette MRC ont reçu les montants les plus élevés pour les programmes de sécurité de vieillesse et d'assistance-emploi (aide sociale), en plus de se situer au deuxième rang de la région pour les sommes reçues du programme d'assurance-emploi (chômage).
- Pour chaque tranche de 100\$ de revenu, les femmes de la MRC de Nicolet-Yamaska ont reçu près de 45\$ provenant de programmes sociaux, en 2003. La sécurité de vieillesse et le Régime des rentes du Québec sont les plus importantes sources de revenu de transferts gouvernementaux, pour les femmes de cette MRC. Elles ont aussi reçu les prestations fiscales pour enfants (Canada), les allocations familiales (Québec) et les prestations d'assistance-emploi (aide sociale) les plus élevées de la région. En revanche, les femmes de cette MRC ont reçu le plus faible montant du Centre-du-Québec pour le programme d'assurance-emploi (chômage), en 2003.

1.2.2- Données sur l'emploi

- En 2003, le taux de travailleurs chez les hommes âgés de 25 à 64 ans était de 75,7%, dans la MRC Nicolet-Yamaska, soit le plus faible taux de la région. En contrepartie, la proportion de femmes actives sur le marché du travail (65,5%) dans cette MRC était la deuxième plus élevée du Centre-du-Québec, en 2003.
- Entre juin 2002 et juin 2006, le nombre de prestataires de l'assurance-emploi (chômage) dans la MRC Nicolet-Yamaska est passé de 735 à 859, soit une hausse de 16,9%. À cet égard, on ne peut passer sous silence l'écart considérable entre l'augmentation du nombre de prestataires de sexe masculin (25,3%) et ceux de sexe féminin (3,8%). La comparaison avec les données régionales révèle que la hausse du nombre de prestataires de sexe masculin fut plus importante dans la MRC Nicolet-Yamaska qu'au Centre-du-Québec, alors que la situation inverse s'observe chez les femmes.
- Malgré un taux de chômage relativement bas par rapport au Québec, on observe une forte proportion de personnes qui dépendent de l'État pour assurer leur subsistance, dans la MRC Nicolet-Yamaska. De plus, tous les indicateurs qui mesurent le revenu démontrent une défavorisation économique des résidents de cette MRC, comparativement à l'ensemble des Centricois. Cette situation peut s'expliquer par la présence très marquée d'emplois peu qualifiés (notamment dans le secteur primaire), par du chômage récurrent et par un taux horaire moyen parmi les plus bas au Québec. Il serait intéressant d'analyser plus à fond les causes de l'augmentation appréciable du revenu entre 2002 et 2005, afin de saisir à qui cette hausse du revenu à réellement profité.

1.2.3- Profil des prestataires de l'assistance-emploi

- En 2005, on retrouvait 1 242 prestataires de l'assistance-emploi (aide sociale) dans la MRC Nicolet-Yamaska. Le taux d'assistance-emploi dans la population masculine était de 8,5%, ce qui constitue le taux le plus élevé du Centre-du Québec. La proportion de femmes prestataires était également de 8,5%, soit le deuxième plus haut taux de la région. Enfin, le

nombre de mois pendant lesquels les prestataires reçoivent de l'assistance-emploi est nettement plus élevé dans la MRC Nicolet-Yamaska, qu'au Centre-du-Québec.

- Contrairement à la tendance observée dans la région et dans la province, on retrouve une proportion plus importante d'hommes (51,5%) que de femmes (48,5%) prestataires de l'assistance-emploi, dans la MRC Nicolet-Yamaska. Le groupe des 45 ans et plus est celui où l'écart entre les hommes (53%) et les femmes (47%) prestataires de l'assistance-emploi est le plus prononcé.
- En 2005, les personnes âgées de 45 ans et plus constituent les principaux prestataires de l'assistance emploi (53%) dans la MRC de Nicolet-Yamaska. La proportion de prestataires âgés de 45 ans et plus est parmi les plus élevées de la région. Ce groupe d'âge est aussi le seul à avoir enregistré une augmentation du nombre de prestataires, entre 2001 et 2005. En contrepartie, le groupe des 35 à 44 ans est celui qui a connu la plus importante diminution du nombre de prestataires, durant cette période.
- En 2005, les prestataires d'assistance-emploi qui habitaient la MRC Nicolet-Yamaska étaient, en majorité, des personnes seules (70%). Toutefois, les proportions de familles monoparentales (15%) et de couples avec enfants (6%) qui reçoivent de l'assistance-emploi dans cette MRC sont parmi les plus élevées de la région.
- Une proportion élevée (37%) de prestataires d'assistance-emploi ont des contraintes sévères qui limitent les possibilités d'insertion sur le marché du travail. Cette MRC est aussi celle où l'on retrouve la plus faible proportion (34%) de prestataires qui n'ont aucune contrainte à l'emploi. Notons que les femmes qui reçoivent des prestations d'assistance-emploi ont davantage des contraintes temporaires à l'emploi, tandis que hommes sont plus nombreux à avoir des contraintes sévères ou à n'avoir aucune contrainte à l'emploi. Les contraintes temporaires incluent, notamment, les soins donnés à des enfants de moins de cinq ans, ainsi qu'à des proches en perte d'autonomie, ce qui correspond à des rôles traditionnellement assumés par des femmes.

- Il est important de mentionner que les personnes qui ont eu recours à l'assistance-emploi pendant plusieurs années ont besoin d'accompagnement, afin de résoudre les problématiques personnelles, sociales ou de santé qui les éloignent du marché de l'emploi.

1.2.4- Scolarisation de la population

- En 2001, la MRC Nicolet-Yamaska possédait la proportion la plus élevée de diplômés de niveau universitaire (10,6%) du Centre-du-Québec. Notons que les personnes possédant un diplôme de niveau collégial ou universitaire résident, en majorité, dans la ville de Nicolet, tandis que plusieurs localités rurales affichent des taux très élevés de scolarisation équivalente ou inférieure au diplôme d'études secondaires. Ainsi, 37,5 % des personnes âgées de 15 ans et plus ne possédaient pas de diplôme d'études secondaires, en 2001, soit un taux qui s'apparente à la moyenne régionale (37,9%).
- Si la MRC Nicolet-Yamaska se compare avantageusement au Centre-du-Québec relativement à la scolarisation de sa population, la situation est nettement moins enviable, lorsqu'on compare cette MRC aux moyennes provinciales. Ainsi, on ne peut ignorer la sous-scolarisation marquée des hommes de cette MRC, en particulier chez les jeunes de 20 à 34 ans. En effet, les données du recensement de 2001 nous apprennent que près de 24,7% des hommes de 20 à 34 ans n'ont pas complété leur scolarité secondaire, alors que la proportion chez les femmes du même âge est de 15,8%, dans cette MRC.
- De plus, il est préoccupant de constater que la proportion de diplômés universitaires (13%) chez les jeunes de 20 à 34 ans est significativement moins élevée que la moyenne provinciale (22%). Cette donnée semble illustrer la difficulté de retenir les jeunes ayant complété des études supérieures, au sein de la MRC Nicolet-Yamaska.
- Par ailleurs, la population de la MRC Nicolet-Yamaska se distingue de la moyenne québécoise par son pourcentage élevé de personnes ayant obtenu un diplôme d'une école de métiers. La proportion la plus importante de diplômés d'une école de métiers se retrouve chez les jeunes hommes de 20 à 34 ans (23,1%). Les diplômés d'une école de métiers sont majoritairement des hommes, tandis que les diplômés des niveaux collégial et

universitaire sont davantage des femmes. Notons que l'écart entre les proportions de diplômés universitaires de sexe féminin et ceux de sexe masculin est plus important dans la MRC Nicolet-Yamaska, que dans l'ensemble du Québec.

1.3- Caractéristiques de l'habitation

- La MRC Nicolet-Yamaska se distingue des moyennes régionale et provinciale, par son pourcentage élevé (76,2%) de personnes qui sont propriétaires de leur habitation.
- En 2006, la valeur foncière moyenne des maisons unifamiliales de la MRC Nicolet-Yamaska était estimée à 83 678\$, par l'Institut de la statistique du Québec. Cette MRC n'a pas échappé à la hausse vertigineuse du prix des maisons observée dans la province, au cours des dernières années. En effet, les données du recensement de 2001 nous indiquent que la valeur moyenne des habitations était, alors, de 72 796 \$. En se basant sur les données de l'ISQ, il s'agirait d'une hausse de 15% de la valeur des propriétés, entre 2001 et 2006, soit la deuxième plus forte augmentation de la région, après la MRC de Drummond. Si cette hausse de la valeur des maisons peut être perçue avantagée pour les vendeurs et pour les municipalités qui perçoivent des taxes, elle risque de compromettre ou de retarder l'accès à la propriété, pour les familles à faible revenu.
- Les habitations (louées ou possédées) dans la MRC Nicolet-Yamaska sont parmi les plus vieilles de la région, puisque 30% des habitations ont été construites avant 1946. De plus, à peine 10% des habitations ont été construites entre 1991 et 2001, alors qu'on en retrouve 14,2%, au Centre-du-Québec. Les habitations de la MRC Nicolet-Yamaska étant parmi les plus âgées de la région, il n'est guère étonnant de constater que les besoins de réparations majeures sont parmi les plus importants du Centre-du-Québec.
- La MRC Nicolet-Yamaska venait au deuxième rang de la région pour la proportion de ménages habitant un HLM. Cependant, cette MRC se classait au dernier rang de la région pour la proportion de ménages recevant des allocations pour les aider à défrayer le coût du logement. Enfin, cette MRC se situait au deuxième rang de la région, pour la proportion de ménages aidés par des programmes de rénovation ou d'adaptation de l'habitat, en 2001.

1.4- Analyse des données sociosanitaires et des facteurs de risque pour la santé

1.4.1- Espérance de vie

- Entre 1999 et 2003, l'espérance de vie à la naissance des femmes de la MRC Nicolet-Yamaska était de 82,5 ans, alors que celle des hommes était de 75,1 ans. Au cours de cette période, l'espérance de vie dans cette MRC était similaire aux moyennes régionales, autant chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, l'espérance de vie des hommes de la MRC Nicolet-Yamaska était inférieure à celle des Québécois (76,2 ans), tandis que l'espérance de vie chez les femmes dépassait légèrement la moyenne provinciale, établie à 81,9 ans.
- Il est intéressant de noter que l'espérance de vie des femmes de cette MRC s'est améliorée, au cours des dernières années. En effet, l'espérance de vie est passée de 79,9 ans, entre 1995-1999, à 82,5 ans quatre ans plus tard, soit une hausse de 2,6 ans. À titre de comparaison, l'espérance de vie des femmes de la région a connu une augmentation de 1,4 ans, au cours de cette même période.
- Par ailleurs, les indicateurs sociosanitaires révèlent que plusieurs femmes âgées vivent avec de multiples problèmes de santé, une situation que la pauvreté vient souvent renforcer. À cet égard, près de 40% des femmes de 65 ans et plus vivaient avec une incapacité dans la MRC Nicolet-Yamaska, en 1998. La proportion de personnes vivant avec une incapacité dans cette MRC se situe dans les moyennes régionales.

1.4.2- Mortalité par traumatisme non intentionnel

- Les décès par traumatisme non intentionnel désignent, principalement, les décès liés aux accidents de la route, aux chutes, aux empoisonnements, aux incendies et aux brûlures. Les taux de décès par traumatisme non-intentionnel et intentionnel (suicides) sont ajustés pour 100 000 habitants, de manière à pouvoir établir des comparaisons territoriales. Enfin, les modalités de compilation de décès par traumatisme non-intentionnel ayant changé depuis 1999, il s'avère difficile d'établir des comparaisons entre les données de la période 1995-

1999 et celles de 2000-2003. Par contre, il est possible de faire des comparaisons entre ces deux périodes pour les décès par traumatisme intentionnel (suicide).

- Entre 1995 et 1999, on observait une surmortalité significative des femmes la MRC Nicolet-Yamaska, principalement attribuable aux accidents de la route. Cette cause de décès était également la plus importante chez les jeunes hommes de 15 à 24 ans, au cours de cette période.
- Pour la période 2000 à 2003, on remarque un mortalité significativement plus élevée par traumatisme non-intentionnel, chez les femmes âgées de 1 à 14 ans et chez celles âgées de 15 à 24 ans. Toutefois, la mortalité des femmes de la MRC Nicolet-Yamaska est inférieure aux moyennes régionale et provinciale chez les 0 à 1 an, chez les 25 à 44 ans et, de façon plus marquée, chez les femmes âgées de 65 ans et plus.
- On observe, également, une surmortalité par traumatisme non-intentionnel des hommes âgés de 1 an à 14 ans, de 15 à 24 ans et de 25 à 44 ans. Le taux de décès chez les jeunes hommes de 15 à 24 ans de la MRC Nicolet-Yamaska, vient près d'être deux fois plus élevé que celui de la région, et trois fois supérieur à celui de la province. Par ailleurs, le taux de décès par traumatisme non intentionnel est deux fois plus élevé chez les hommes de 65 ans et plus, que celui observé chez les femmes du même groupe d'âge. En terminant, le nombre élevé de décès attribuable aux accidents de la route, en particulier chez les jeunes de 15 à 24 ans, est une préoccupation importante des différents intervenants du territoire.
- Il importe de mentionner que la surmortalité significativement plus élevée, observée chez les garçons et les filles de 1 an à 14 ans, est principalement attribuable à la tragédie de la route ayant causée la mort de huit enfants à Nicolet, en l'an 2000.

1.4.3- Mortalité par traumatisme intentionnel (suicide)

- Entre 1995 et 1999, on observait une sous-mortalité significative par suicide chez les hommes de tous les groupes d'âge dans la MRC de Nicolet-Yamaska, par rapport à la moyenne régionale. Quoi que le taux de suicide des hommes demeurait plus élevé que

celui des femmes, l'écart entre les deux sexes était le plus faible de la région. Cette situation s'expliquait par une sur-représentation marquée des suicides chez les femmes, conjuguée à une sous-mortalité des hommes par suicide, entre 1995 et 1999.

- Les données récentes révèlent que le portrait du suicide a considérablement changé, dans la MRC Nicolet-Yamaska, depuis 1999. En effet, le taux de suicide chez les femmes a connu une diminution marquée dans tous les groupes d'âge, pour la période 2000-2003. Le groupe des 25 à 44 ans est le seul où l'on retrouve une surmortalité par suicide des femmes de cette MRC.
- Le taux de suicide observé chez les hommes de la MRC Nicolet-Yamaska a connu une augmentation marquée pour tous les groupes d'âge, au cours des dernières années. Pour la période 2000-2003, la mortalité par suicide chez les hommes de 25 à 44 ans et chez ceux 65 ans et plus est trois fois plus élevée dans la MRC Nicolet-Yamaska, qu'au Québec. En revanche, le taux de suicide chez les hommes de 45 à 64 ans est nettement inférieur à celui de la région. Enfin, la mortalité par suicide est légèrement moins élevée, chez les 15-24 ans de cette MRC, que chez les jeunes hommes habitant la région centricoise, mais elle reste nettement supérieure au taux québécois.
- Dans son analyse des données sociosanitaires, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec révèle que la hausse du taux de suicide, au niveau de la région, demeure un problème majeur et préoccupant. La hausse récente des taux de suicide, observée chez les hommes de la MRC Nicolet-Yamaska, est d'autant plus inquiétante que le taux de suicide chez les Québécois a connu une baisse dans tous les groupes d'âge, depuis l'an 2000.
- Par ailleurs, les données statistiques provenant du Bureau du coroner indiquent que dix-huit suicides ont été dénombrés dans la MRC Nicolet-Yamaska, entre 2001 et 2003. Soulignons que dix des dix-huit personnes décédées par suicide habitaient les municipalités de Pierreville et de St-Léonard d'Aston. Fait intéressant à noter, les personnes qui sont décédées par suicide à Pierreville étaient, en majorité, âgées de 45 ans et plus, tandis que celles qui habitaient St-Léonard d'Aston avaient entre 25 ans et 40 ans.

1.4.4- Déterminants de la santé et du bien-être chez les jeunes du secondaire

Deux enquêtes réalisées par l'Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, en 1999 et 2003, s'intéressent aux déterminants de la santé et du bien-être chez les jeunes du secondaire. L'analyse de ces données permet de faire ressortir les déterminants pour lesquels les jeunes de la MRC Nicolet-Yamaska sont désavantagés, comparativement aux autres jeunes de la région.

- De façon générale, l'état de santé physique et psychologique des filles du secondaire paraît plus préoccupant que celui des garçons, dans la MRC Nicolet-Yamaska. En effet, les filles ont un niveau d'estime de soi inférieur à celui des garçons, en plus d'avoir une image corporelle moins favorable. De plus, on observe des hausses appréciables, entre 1999 et 2003, de la détresse psychologique, des pensées suicidaires et des tentatives de suicide, chez les jeunes filles de cette MRC.
- Par ailleurs, la proportion de garçons qui pratiquaient des activités physiques sur une base quotidienne s'est considérablement accrue, passant de 27% à 42%, entre 1999 et 2003. Chez les filles, cette proportion est passée de 20% à 18%, au cours de cette période. En 2003 les garçons et les filles de la MRC Nicolet-Yamaska étaient moins nombreux, que les autres jeunes de la région, à pratiquer une activité physique à chaque jour.
- En 2003, la proportion de non-fumeurs était plus élevée chez les garçons (86,6%) que chez les filles (69,7%) de la MRC Nicolet-Yamaska. De plus, on retrouvait deux fois plus de fumeurs réguliers (à tous les jours) chez les filles (15,7%) que chez les garçons (7,6%). À cet égard, une entrevue avec des intervenants scolaires de l'organisme « La Relance » a fait ressortir que la principale raison qui incitait les jeunes filles à fumer était le désir de perdre du poids, en utilisant la cigarette comme coupe-faim. Enfin, il est permis d'espérer que l'entrée en vigueur récente de la loi anti-tabac favorisera la baisse du tabagisme, chez les jeunes du secondaire.

- L'enquête de 2003 a aussi révélé que les garçons de la MRC Nicolet-Yamaska avaient une consommation d'alcool significativement plus élevée, en fréquence et en quantité, que les filles de cette MRC et que les autres garçons de la région. La consommation de cannabis était, pour sa part, légèrement inférieure à la moyenne régionale, autant chez les garçons que chez les filles de la MRC Nicolet-Yamaska. Soulignons que les intervenants de l'organisme « La Relance » ont observé une augmentation importante, au cours des dernières années, de la consommation d'amphétamines chez les jeunes du secondaire.
- Par ailleurs, l'enquête de l'Agence de santé et des services sociaux indique une hausse des expériences de victimisation chez les filles, entre 1999 et 2003, alors que la tendance inverse s'observe chez les garçons. Les injures et les agressions physiques constituent les principales sources de victimisation. L'organisme de justice alternative « Départ-Jeunesse » est responsable de la médiation dans les écoles secondaire du territoire. Rencontrée en entrevue, la coordonnatrice de l'organisme a mis en évidence la hausse marquée des problèmes d'intimidation dans les écoles. Cette problématique est plus fréquemment vécue par les filles que par les garçons.
- Les statistiques de l'organisme Départ-Jeunesse permettent de constater que la majorité des jeunes contrevenants rencontrés par l'organisme sont des garçons. Les délits les plus fréquemment commis par des adolescents de la MRC Nicolet-Yamaska sont la possession et le trafic de stupéfiants, le vol simple et l'introduction par effraction.
- En terminant, le CSSSBNY indiquait, dans son plan d'action 2004-2007 que « la production du cannabis sur le territoire est très importante. La prohibition de cette culture est banalisée et presque devenue une norme. Ce phénomène, ne favorisant pas l'adaptation sociale, produit un impact négatif sur le tissu social, amène des tensions, des problèmes psychosociaux dans les collectivités et constitue un facteur de risque pour la santé des communautés du territoire. »¹

¹ Centre de santé Nicolet-Yamaska (200 ?) Plan d'action local de santé publique Nicolet-Yamaska 2004-2007, p.21.

1.5- Synthèse des résultats

L'analyse des indicateurs démographiques, socio-économiques et sociosanitaires, qui se retrouvent dans le Tableau 1, permet de constater que la MRC Nicolet-Yamaska est défavorisée à plusieurs égards, lorsqu'on la compare aux quatre autres MRC du Centre-du-Québec.

Au niveau démographique, la MRC Nicolet-Yamaska se caractérise par la décroissance et le vieillissement de sa population. Les projections de 2005 révèlent que cette MRC est la seule de la région où la proportion des jeunes de 0-14 ans est inférieure à celle des personnes âgées de 65 ans et plus. Cette MRC est également la seule de la région où le nombre de décès était supérieur au nombre de naissances, entre 2002 et 2005. L'exode des jeunes adultes contribue, sans contredit, à la baisse des naissances observée dans cette MRC, au cours de la dernière décennie.

Contrairement à la tendance observée dans la région et dans la province, on retrouve plus d'hommes que de femmes prestataires de l'assistance-emploi, dans la MRC Nicolet-Yamaska. La majorité des personnes qui reçoivent des prestations d'assistance-emploi sont des personnes seules. Cependant, la proportion de familles monoparentales qui a recours à cette aide est la plus élevée de la région. La durée pendant laquelle les personnes reçoivent des prestations d'assistance-emploi est supérieure à la moyenne régionale. Enfin, on retrouve une proportion importante de prestataires d'assistance-emploi ayant des contraintes sévères à l'emploi.

À l'image de la région, la MRC Nicolet-Yamaska a connu une hausse du nombre de chômeurs, entre 2002 et 2006. Cette situation a touché plus fortement les hommes que les femmes. De plus, tous les indicateurs qui mesurent le revenu démontrent une défavorisation économique des ménages de cette MRC, comparativement aux moyennes régionales. Cette situation peut s'expliquer par la présence très marquée d'emplois peu qualifiés (notamment dans le secteur primaire), par des conditions de travail peu favorables, par du chômage récurrent et par un taux horaire moyen parmi les plus bas au Québec. Toutefois, entre 2002 et 2005, la MRC Nicolet-Yamaska a enregistré la plus forte augmentation du revenu personnel de la région Centre-du-Québec. Il serait intéressant d'analyser plus à fond les causes de l'augmentation appréciable du revenu au cours de cette période, afin de saisir à qui cette hausse du revenu a réellement profité.

Par ailleurs, il importe de mettre en évidence la sous-scolarisation marquée des hommes de cette MRC, en particulier chez les jeunes de 20 à 34 ans. Notons que les personnes les plus scolarisées résident davantage à Nicolet ou dans les environs, alors que certaines municipalités rurales affichent des taux très élevés de scolarisation équivalente ou inférieure aux études secondaires.

Dans un autre ordre d'idées, la MRC Nicolet-Yamaska se distingue de la région par sa proportion élevée de personnes qui sont propriétaires de leur habitation. Toutefois, le revenu annuel des propriétaires d'habitation de cette MRC était le plus bas de la région, en 2001. De plus, les habitations de cette MRC sont parmi les plus âgées de la région, ce qui amène d'importants besoins de réparations. Mentionnons que la MRC Nicolet-Yamaska a connu une forte augmentation de la valeur des propriétés, entre 2001 et 2006. Si cette hausse de la valeur des maisons est favorable aux vendeurs et aux municipalités qui perçoivent les taxes, elle risque de compromettre l'accès à la propriété, pour les personnes faiblement rémunérées .

En ce qui a trait aux données sociosanitaires, on remarque une surmortalité importante des hommes et des femmes de 15 à 24 ans, principalement attribuable aux accidents de la route. Par ailleurs, le taux de décès par traumatisme non intentionnel est deux fois plus élevé chez les hommes de 65 ans et plus, que celui observé chez les femmes du même groupe d'âge. Concernant les taux de décès par suicide, on observe une nette amélioration de la situation chez les femmes, au cours des dernières années. En revanche, les taux de décès par suicide chez les hommes ont augmenté dans tous les groupes d'âge, depuis 2000. La surmortalité par suicide chez les hommes est significativement plus élevée chez les 25 à 44 ans et chez les 65 ans et plus.

Enfin, deux enquêtes sur les déterminants de la santé chez les jeunes du secondaires permettent de constater que l'état de santé physique et psychologique des filles paraît plus préoccupant que celui des garçons, dans la MRC Nicolet-Yamaska. En effet, les filles fument davantage que les garçons, elles pratiquent moins d'activités physiques et affichent des taux plus élevés de détresse psychologique que leurs collègues masculins. Toutefois, les garçons ont une consommation d'alcool plus importante (en fréquence et en quantité) que les filles de la MRC, et que les autres garçons de la région.

1.6- Choix de la problématique de recherche

La pauvreté des résidents de la MRC Nicolet-Yamaska avait été mise en évidence par le colloque Action-pauvreté, en 2002. L'analyse de données socio-économiques récentes est venue confirmer que la MRC Nicolet-Yamaska était encore, à bien des égards, une des MRC les plus défavorisées du Centre-du-Québec. La pauvreté s'est rapidement imposée comme cible prioritaire de la démarche en développement social dans la MRC Nicolet-Yamaska.

À partir du portrait statistique de la MRC de Nicolet-Yamaska, les indicateurs de défavorisation furent regroupés à l'intérieur des six grandes problématiques sociales suivantes :

- 1- La santé physique et mentale des adolescents
- 2- La pauvreté des familles
- 3- La pauvreté des personnes de 40 à 64 ans
- 4- Les défis du vieillissement de la population
- 5- L'exode des jeunes en milieu rural
- 6- Les différents visages de pauvreté dans la zone la plus défavorisée de la MRC :
Le Bas-St-François

Face au problème de la pauvreté, le Carrefour Santé, Économie sociale et Communautaire a opté pour une approche préventive. C'est ainsi que s'est effectué le choix de travailler auprès des familles en situation de pauvreté, dans l'espoir de pouvoir agir sur les conditions de vie actuelles et futures des enfants et des jeunes du territoire. De plus, cette problématique fut privilégiée par le Carrefour du CLD, car la notion de famille était la plus inclusive et permettait de rejoindre un grand nombre de personnes.

Enfin, les membres du Carrefour ont estimé que la problématique « *Familles et pauvreté* » serait celle qui mobiliserait le plus les acteurs du milieu. En effet, les élus municipaux de la MRC sont préoccupés par les besoins des familles, comme en témoignent l'adoption de la Politique familiale, en 1998, et des plans d'actions qui se sont succédés depuis.

Étape 2 : Portrait des familles et de la pauvreté dans la MRC Nicolet-Yamaska

Dans un premier temps, nous tenterons de dresser un portrait statistique des familles et de la pauvreté dans les municipalités de la MRC Nicolet-Yamaska. Par la suite, une brève revue de la littérature permettra d'observer les conséquences de la pauvreté, sur les familles qui y sont confrontées.

2.1- Portrait des familles et de la pauvreté dans les municipalités de la MRC

2.1.1- Indices démographiques et socioéconomiques utilisés

Une série d'indicateurs démographiques et socioéconomiques, principalement tirés du recensement de 2001, ont été utilisés afin de dresser le portrait des familles et de la pauvreté sur le territoire de la MRC (voir Tableau 2 en annexe).

Les indicateurs utilisés, afin de situer les concentrations les plus importantes de familles avec enfants sur le territoire, sont le pourcentage de familles avec enfants, par rapport au total des ménages (voir Tableau 3 en annexe) et le pourcentage de familles monoparentales dans la municipalité (voir Tableau 2). De plus, le Tableau 4 (voir annexe) présente les variations du nombre de naissances dans chaque municipalité de la MRC, entre les périodes 1996-2000 et 2001-2005.

Par ailleurs, une série d'indicateurs et d'indices socioéconomiques ont été utilisés pour faire ressortir les municipalités de la MRC dans lesquelles on retrouvait des concentrations plus élevées de ménages à faible revenu. Ainsi, un indice de faible revenu des ménages fut constitué à partir du pourcentage d'unités à faible revenu, du pourcentage du revenu provenant des transferts gouvernementaux et du revenu moyen des ménages, pour l'année 2001 (voir Tableau 2). Trois autres indices furent utilisés pour identifier les milieux les plus défavorisés du territoire, à savoir l'indice de développement socioéconomique produit par le Secrétariat à l'innovation rurale du ministère des Affaires municipales et des Régions, l'indice de défavorisation socioéconomique et sociosanitaire développé par Boisvert (2004), ainsi que les indices de seuil de faible revenu et de milieu socioéconomique, produits par le MELS pour

chaque école du territoire, en 2005-2006 (voir Tableau 5 en annexe). Enfin, un indice de sous-scolarisation fut constitué à partir des pourcentages élevés de jeunes de 20-34 ans sans diplôme d'études secondaires et des faibles proportions de jeunes de cet âge détenant une scolarité de niveau universitaire, en 2001 (voir Tableau 2).

2.1.2- Portrait des familles dans les municipalités de la MRC

On retrouvait 3 710 familles avec enfants dans la MRC Nicolet-Yamaska, en 2001. Le tiers de ces familles habitaient alors Nicolet, mais des concentrations importantes de familles avec enfants se retrouvaient dans la municipalité fusionnée de Pierreville, à St-Léonard d'Aston, à Ste-Perpétue, à St-François-du-Lac, à St-Wenceslas et à Baie-du-Febvre. Toutefois, les pourcentages les plus élevés de familles avec enfants (par rapport au total des ménages) se situaient à St-Célestin (municipalité), à St-Zéphirin-de-Courval, à Grand-St-Esprit, à St-Wenceslas, à St-Célestin (village), à St-Elphège, à Ste-Perpétue et à Pierreville (village).

Par ailleurs, la MRC Nicolet-Yamaska comptait 875 familles monoparentales, en 2001. Les proportions les plus élevées de familles monoparentales se retrouvaient à Nicolet (secteurs Centre-Ville et Louis-Fréchette), à Pierreville, à Odanak, à St-Célestin village, à Ste-Monique et à St-Léonard d'Aston. Si on retrouve des HLM destinés aux familles à Nicolet (55), Pierreville (20) et Ste-Monique (6), le secteur de St-Léonard d'Aston n'offre aucun logement social pour aider les familles monoparentales ou à faible revenu à se loger.

Les statistiques sur les naissances indiquent que la MRC Nicolet-Yamaska a connu une baisse de 15% des naissances sur son territoire, entre les périodes 1996-2000 et 2001-2005. Les baisses de naissances les plus marquées s'observent à Ste-Eulalie, à Baie-du-Febvre, à La-Visitation-de-Yamaska, à St-François-du-Lac, à Grand-St-Esprit, à St-Zéphirin-de-Courval, à Ste-Perpétue et à Nicolet. À l'inverse, les municipalités qui ont enregistré une hausse des naissances, entre ces deux périodes, sont St-Elphège, Aston-Jonction, St-Célestin (village et municipalité), St-Wenceslas et Ste-Monique.

Malgré la baisse importante de naissances qu'on y observe au cours des dernières années, le secteur de Nicolet (incluant Grand-St-Esprit, La-Visitation et Ste-Monique) est celui où on retrouve le plus grand nombre de naissances (340) dans la MRC, entre 2001 et 2005. Cependant, avec ses 333 naissances, le secteur de St-Léonard d'Aston a considérablement réduit l'écart qui le séparait de Nicolet, cinq ans plus tôt. Enfin, toutes les municipalités du Bas-St-François (sauf St-Elphège) ont connu des baisses du nombre de naissances, entre les périodes 1996-2000 et 2001-2005.

2.1.3- Portrait de la pauvreté dans les municipalités de la MRC

Les statistiques démontrent que les municipalités d'Odanak, de La Visitation-de-Yamaska, de Pierreville, d'Aston-Jonction, de Ste-Eulalie et de St-François-du-Lac, étaient celles où le revenu moyen des ménages était le plus bas de la MRC, en 2001. Le rapport de Boisvert sur les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec avait, quant à lui, mis en évidence la défavorisation du Centre-Ville de Nicolet et de la municipalité de Pierreville. De plus, l'indice développé par le ministère des Affaires municipales et des Régions indique que les municipalités les plus en difficulté de la MRC, au niveau socioéconomique, étaient Pierreville, Aston-Jonction et St-François-du-Lac. Enfin, les écoles primaires les plus défavorisées du territoire, selon les indices développés par le MELS, sont celles de Pierreville, de St-François-du-Lac, d'Aston-Jonction, de Ste-Eulalie et de St-Wenceslas.

La sous-scolarisation marquée des jeunes de 20-34 ans, dans ces municipalités, pourrait expliquer les cotes élevées que ces écoles ont obtenues, à l'indice socio-économique du MELS. De plus, on ne peut passer sous silence les proportions très élevées de jeunes âgés de 20 à 34 ans sans diplôme d'études secondaires qui habitaient les municipalités d'Aston-Jonction, de Baie-du-Febvre et de Ste-Eulalie, en 2001.

Enfin, si les indices socioéconomiques permettent d'identifier les municipalités dans lesquelles on retrouve des concentrations plus importantes de personnes à faible revenu, on doit garder à l'esprit que la pauvreté peut être présente dans les autres municipalités du territoire, mais elle s'y retrouve de façon plus isolée.

2.1.4- Familles et pauvreté dans les municipalités de la MRC

En conclusion, l'analyse des données statistiques de 2001 nous incite à croire que les concentrations les plus importantes de familles en situation de pauvreté (incluant les familles monoparentales) se trouvaient à Nicolet (secteurs Centre-Ville et Louis-Fréchette), à Pierreville et à St-François-du-Lac. Quoique le nombre de familles y soit nettement moins élevé que dans les municipalités nommées plus haut, il importe de mettre en évidence la défavorisation socioéconomique des résidents d'Aston-Jonction, d'Odanak et de Ste-Eulalie.

Bien que la pauvreté y semble moins concentrée que dans les municipalités nommées précédemment, certaines municipalités devraient attirer notre attention, puisque plusieurs familles à faible revenu sont susceptibles d'y habiter. Ainsi, rappelons que des proportions importantes de familles monoparentales habitaient les municipalités de St-Célestin village, de Ste-Monique et de St-Léonard d'Aston, en 2001. Il est intéressant de noter que ces trois municipalités ont accru leur proportion de naissances au sein de la MRC Nicolet-Yamaska, entre les périodes 1996-2000 et 2001-2005.

Enfin, il importe de rappeler que l'on retrouve des familles à faible revenu dans les autres municipalités du territoire, mais elles y sont moins concentrées. Les données du recensement de 2006 permettront d'observer, avec plus de précision, l'évolution démographique et socioéconomique survenue dans la population des municipalités du territoire, entre 2001 et 2006.

2.2- Conséquences de la pauvreté sur les familles

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale définit la pauvreté comme l'insuffisance des ressources financières qui limite la satisfaction des besoins essentiels, tels que la nourriture, les vêtements et le logement (MESS, 2002).

La définition du MESS semble réduire la pauvreté à la simple dimension financière, alors qu'il s'agit d'un phénomène beaucoup plus complexe. Lors d'un forum régional organisé par le CRCQ Centre-du-Québec en 1998, les intervenants ont fait ressortir différentes formes de pauvreté observées dans la région, à savoir :

- La pauvreté reliée à l'isolement physique et social : l'exclusion, la détresse psychologique, l'isolement, l'éloignement des services, l'augmentation du nombre de familles monoparentales et la faible participation citoyenne.
- La pauvreté économique : la précarité d'emploi, les salaires peu élevés, le manque d'emploi non spécialisés et la difficulté d'autonomie financière des femmes.
- La pauvreté liée à la formation : le décrochage scolaire, l'analphabétisme, le manque d'informations et de ressources, la difficulté d'accès aux études supérieures et l'inadéquation entre formation et travail.

Il importe de conserver à l'esprit qu'au-delà de l'insuffisance de ressources financières, la pauvreté peut également se traduire par la difficulté à jouer un rôle actif et valorisant dans la société, ainsi que par l'éloignement des sphères de la connaissance et de la culture. Enfin, la durée pendant laquelle un individu est confronté à une situation de pauvreté est très variable. Pour certains, la pauvreté peut s'avérer une situation permanente, un mode de vie qui se transmet de génération en génération, en raison de nombreux obstacles personnels, sociaux et culturels qui éloignent ces personnes du marché de l'emploi. Pour d'autres, il s'agit d'un état passager qui peut survenir suite à une séparation, à la perte d'un emploi ou en raison de la maladie ou du décès d'un enfant ou d'un des parents.

Il est important de noter que le phénomène de la pauvreté transitoire touche de plus en plus de personnes qui étaient, autrefois, à l'abri de la précarité économique. Au cours des dernières années, les banques alimentaires ont constaté une hausse marquée des demandes provenant de travailleurs, dont le salaire ne suffit pas à répondre aux besoins de la famille, surtout lorsque celle-ci compte plusieurs enfants. Actuellement, le revenu annuel des travailleurs rémunérés au salaire minimum demeure inférieur au seuil de faible revenu établi par Statistique Canada, ce qui limite considérablement le pouvoir d'achat de ces-derniers.

Les groupes qui risquent davantage de vivre une situation de pauvreté prolongée sont les familles monoparentales, les personnes handicapées, les personnes appartenant à une minorité visible, les immigrants récents, les personnes avec un faible niveau de scolarité et les personnes seules.

Les conséquences qui découlent d'une situation de pauvreté (temporaire ou prolongée) sont nombreuses et variées. Plusieurs études ont démontré la présence de liens entre des conditions économiques précaires et l'état de santé physique et mentale d'un individu. Au niveau de la santé physique, on remarque des périodes de maladie ou d'hospitalisation plus fréquentes chez les adultes et chez les enfants provenant de milieux défavorisés (INSPQ 2002, Paquet, 2003). De plus, les personnes en situation de pauvreté risquent davantage de développer des habitudes de vie nuisibles pour leur santé, telles qu'une alimentation moins équilibrée et peu variée, ainsi qu'une consommation importante de cigarettes, d'alcool et/ou de médicaments. Les conditions de vie associées à la pauvreté contribuent à fragiliser l'état de santé et à réduire l'espérance de vie des personnes qui y sont exposées .

Par ailleurs, une étude réalisée par le Centre d'intervention budgétaire et sociale de Trois-Rivières (CIBES, 2006) révèle que les personnes qui vivent une situation de surendettement ont une moins bonne santé mentale que la moyenne de la population québécoise. Ainsi, le stress et l'anxiété générés par le manque d'argent amènent, notamment, une baisse de l'estime de soi, des états dépressifs, de l'insomnie, une plus grande irritabilité et des conflits plus fréquents avec l'entourage.

Il est intéressant de noter que, si les personnes à faible revenu consultent davantage pour des problèmes de santé physique, elles sont souvent plus réticentes à demander de l'aide pour un problème de santé mentale. Cette situation semble encore plus problématique pour les personnes qui habitent en milieu rural. De fait, les préjugés entourant la maladie mentale et la peur du jugement social sont encore très présents, dans les petites communautés rurales (Beaulé, 2004).

La précarité économique entraîne, inévitablement, une série de conséquences sur les conditions de vie des personnes qui y sont confrontées. Ainsi, une famille qui consacre 30% ou plus de son budget pour se loger devra, inévitablement, réduire les dépenses associées aux besoins essentiels tels que l'alimentation et l'habillement. Les logements financièrement abordables aux personnes à faible revenu ne sont pas toujours conformes aux normes de salubrité et de sécurité, ou sont trop petits pour répondre convenablement aux besoins de la famille. Cette situation risque alors d'engendrer un climat de tension entre les membres de famille.

« Dans son ensemble, la pauvreté entraîne des impacts sur les individus et constitue également un élément important lié aux problèmes familiaux. Ces contraintes engendrent, du même coup, un stress considérable chez les parents, en plus d'un sentiment d'exclusion sociale et de honte qui favorise leur isolement. Ces conditions peuvent donc provoquer des conséquences dans l'exercice de leur rôle parental ». ²

Les familles à faible revenu dont les parents sont peu scolarisés ont souvent plus de difficultés à répondre adéquatement aux besoins de leurs enfants. Les taux de signalement à la DPJ sont aussi plus élevés dans les milieux socio-économiques défavorisés. Enfin, ces parents peuvent être plus méfiants envers les services publics et plus réticents à demander de l'aide, en cas de difficulté dans la famille.

² Beaulé, G. (2004) *Besoins, réalités et valeurs des familles à faible revenu ayant des enfants de 0 à 10 ans dans la MRC Abitibi*, p.7

Par ailleurs, différents facteurs contribuent à l'isolement des familles à faible revenu. D'une part, le fait de ne pas jouer un rôle actif sur le marché de l'emploi réduit les possibilités de se créer un réseau social. D'autre part, le coût élevé des logements amène des déménagements plus fréquents, ce qui limite le développement de relations sociales durables. De plus, l'insuffisance de revenu réduit souvent l'accès aux activités sociales et de loisir. À cela s'ajoutent des facteurs personnels tels qu'une faible estime de soi et un sentiment de honte, qui sont autant d'obstacles personnels limitant la participation à des activités de groupe.

Toutefois, lorsqu'elles parviennent à surmonter les contraintes qui les maintiennent dans leur isolement, les personnes appauvries profitent grandement du support moral ou matériel que le réseau social peut leur apporter. Une étude portant sur les inégalités sociales et de santé des tout-petits révèle que le soutien des grands-parents constitue un facteur de protection, pour les jeunes enfants issus des milieux socio-économiques défavorisés (Paquet, 2003).

Les personnes confrontées à la pauvreté (temporaire ou prolongée) en viennent souvent à se sentir exclues de la sphère de la consommation. Le recours au crédit constitue, alors, une solution rapide pour acquérir des biens et/ou des services que la majorité de la population peut se procurer. L'étude du CIBES (2006) démontre l'existence de liens entre les sentiments de privation et l'endettement, chez les personnes à faible revenu. Les sentiments de privation semblent vécus plus fortement par les femmes que par les hommes. De plus, les items qui engendrent les sentiments de privation les plus élevés sont les vacances et les voyages, les sorties et les loisirs, ainsi que l'achat de vêtements (CIBES, 2006). La facilité d'accès au crédit rend donc les personnes à faible revenu, et en particulier celles qui sont peu scolarisées, très vulnérables à l'endettement et au cercle vicieux qui s'ensuit.

Pour sortir de la pauvreté et de l'endettement, plusieurs développeront des stratégies de survie telles que le recours aux banques alimentaires, les visites aux vestiaires, l'emprunt auprès de prêteurs sur gages ou le travail au noir. Toutefois, il est important de garder à l'esprit que les familles en situation de pauvreté ne forment pas un groupe homogène, de sorte que les conséquences présentées ci-haut ne se rencontrent pas forcément dans chacune de ces familles.

Dans les même sens, des problèmes de santé, d'endettement, ou les difficultés liées au rôle parental se retrouvent également dans des familles mieux nanties. Cependant, la littérature tend à démontrer que l'insuffisance de revenu maintient les familles dans des conditions de vie nettement inférieures aux normes socialement admises, en particulier au niveau de l'habitation, de l'alimentation, de l'habillement, des loisirs, de la participation sociale et de l'accès aux services et aux soins de santé.

Afin d'aider les familles à faible revenu à répondre à leurs besoins, différentes ressources (publiques ou communautaires) ont été mises en place dans la MRC Nicolet-Yamaska. Le chapitre suivant s'efforcera de dresser un portrait plus précis des différents besoins que les familles à faible revenu parviennent difficilement à combler. L'inventaire des ressources et des services offerts aux familles, dans cette MRC, sera également présenté.

Étape 3 : Portrait des besoins des familles à faible revenu et inventaire des ressources offertes aux familles dans la MRC Nicolet-Yamaska

3.1- Démarches réalisées pour dresser le portrait des besoins des familles à faible revenu

Un des principaux objectifs visés par la démarche en développement social consistait à élaborer le portrait des besoins des familles à faible revenu. Pour ce faire, un comité composé de neuf intervenants travaillant auprès des familles ciblées fut constitué. Les membres du comité « Familles et pauvreté » sont :

- Francine Baril Ressource d'aide alimentaire de Nicolet
- Julie Boudreau CPE Mon autre maison
- Yannick Descheneaux La Ludollette de St-Léonard
- Hélène Duhaime Centre de Santé Services Sociaux (Pierreville)
- Nicole Gadbois Le Lien Maison de la famille de Pierreville
- Sophie Houle Carrefour Jeunesse emploi (Solidarité Jeunesse)
- Marie-Pier Lupien La Collective des femmes de Nicolet et région
- Marie-Claude Paré Centre local d'emploi (volet assistance-emploi)
- Linda Proulx Regroupement de défense des droits sociaux Nicolet
- Myriam Beauregard Agente de recherche

Les objectifs visés par ce comité étaient les suivants :

- Bonifier la lecture que nous avons de la problématique et améliorer la compréhension des besoins des familles en situation de pauvreté.
- Bonifier l'identification des ressources de la MRC de Nicolet-Yamaska qui agissent auprès familles démunies.
- Proposer des pistes d'action qui permettront aux acteurs du milieu d'agir rapidement et réalistement, pour améliorer les réponses aux différents besoins des familles en situation de pauvreté.

Afin d'alimenter les travaux du comité « Familles et pauvreté », plus de soixante entrevues ont été réalisées auprès d'intervenants qui s'efforcent de répondre aux différents besoins des familles du territoire. La liste des organisations contactées se retrouve en annexe. Les entrevues auprès des intervenants ont été réalisées entre les mois d'avril et juin 2006.

Les membres du Carrefour Santé, Économie sociale et Communautaire ont jugé opportun d'effectuer une consultation auprès des familles à faible revenu, afin de valider et de bonifier le portrait des besoins dressé par les intervenants. Cette consultation s'est déroulée au cours des mois de septembre et d'octobre 2006. Les pages qui suivent présentent la méthodologie utilisée pour la consultation des familles, ainsi que le profil des répondants.

3.2- Consultation des familles en situation de pauvreté

3.2.1- Objectifs de la consultation auprès des familles:

- Valider et bonifier le portrait des besoins des familles dresser par les intervenants.
- Évaluer le niveau de connaissance et d'utilisation des ressources du territoire par les familles, ainsi que les contraintes qui en limitent l'accès.
- Sonder les familles relativement aux besoins à prioriser par le comité « Familles et pauvreté ».

3.2.2- Critères de sélection des familles:

- Familles ayant un ou des enfants de moins de 18 ans qui habitent à la maison sur une base régulière (au moins deux semaines par mois)
- Familles vivant une situation de précarité économique telle que :
 - Prestataires de l'assistance-emploi ou de l'assurance-emploi
 - Travailleurs à faible revenu
 - Parents effectuant un retour aux études

La représentativité selon le type de famille (monoparentale, recomposée, traditionnelle) et le territoire (Nicolet, Bas-St-François, St-Léonard et environs) était également souhaitée.

3.2.3- Moyens utilisés pour consulter les familles :

Afin de mieux cerner les besoins des familles, le comité « Familles et pauvreté » a opté pour deux stratégies de consultation des familles, soit le groupe de discussion et l'entrevue individuelle. Les entrevues individuelles se sont déroulées au téléphone, afin de réduire les contraintes d'horaire, de transport ou de gardiennage.

3.2.4- Recrutement des répondants

Pour les groupes de discussion, les personnes responsables des projets Mère-Veille ont été approchées pour recruter des répondantes. Un groupe de discussion fut ainsi formé à Pierreville. Devant la difficulté de former des groupes à Nicolet et à dans la région de St-Léonard, la responsable du projet Mère-Veille a ciblé quelques participantes qui ont accepté de répondre à l'entrevue téléphonique. Les membres du comité « Familles et pauvreté » et ceux du Carrefour Santé, Économie Sociale et Communautaire ont aussi été invité à recruter des familles intéressées à répondre à l'entrevue individuelle. Enfin, suite à l'entrevue téléphonique, quelques répondantes nous ont proposé des noms de personnes qui pouvaient être intéressées à répondre au questionnaire. Cette méthode de recrutement s'est avérée intéressante, car elle a permis d'entrer en contact avec des familles qui n'utilisaient pas les services des organismes du territoire.

3.3- Profil des répondants

1- Nombre de personnes rejointes par la consultation : 34 répondants

- 4 participantes de Mère-Veille ont participé au groupe de discussion à Pierreville
- 30 personnes ont été rejointes par l'entrevue téléphonique (durée env. 30 minutes)

2- Provenance territoriale des répondants

Nicolet :	12	St-Léonard:	5	Pierreville:	2
Ste-Monique :	3	St-Célestin :	4	Odanak :	2
Grand St-Esprit:	1	Ste-Perpétue :	2	Baie-du-Febvre :	2
				St-Zéphirin :	1

3- Composition de la famille des répondants

- a) Monoparentale : 11 (32%)
- b) Recomposée : 10 (29%)
- c) Traditionnelle : 13 (38%)

4- Nombre d'enfants dans la famille des répondants:

- | | | | |
|----------------|----|----------------|---|
| a) 1 enfant : | 12 | d) 4 enfants : | 3 |
| b) 2 enfants : | 8 | e) 5 enfants : | 2 |
| c) 3 enfants : | 8 | f) 7 enfants : | 1 |

5- Répartition des répondants selon le groupe d'âge des enfants :

- a) 0-5 ans : 19 familles
- b) 6-11 ans : 18 familles
- c) 12-18 ans : 11 familles
- d) 19 ans et + : 4 familles

6- Nombre de voitures possédées par la famille des répondants :

- a) Aucune : 9 (26%)
- b) 1 voiture : 18 (53%)
- c) 2 voitures : 7 (21%)

7- Répartition des répondants selon le type d'habitation:

- a) Propriétaire : 13 (38%)
- b) Maison louée : 5 (15%)
- c) Logement : 11 (32%)
- d) Colocation: 2 (6%)
- e) HLM : 3 (9%)

8 a) Coût du loyer des 21 locataires

- a) 200\$ à 299\$ 4 (19%)
- b) 300 à 399\$ 9 (43%)
- c) 400\$ à 499\$ 7 (33%)
- d) 500\$ à 599\$ 1 (5%)

8 b) Coût de l'hypothèque des 13 propriétaires

- a) 200\$ à 299\$ 4 (31%)
- b) 300 à 399\$ 4 (31%)
- c) 400\$ à 499\$ 5 (38%)
- d) 500\$ à 599\$ 0 (0%)

9- Sources d'insatisfaction face à l'habitation

a) Des locataires (21)

- a) Nombre de pièces 9 (43%)
- b) Prix du loyer 4 (19%)
- c) Coûts de chauffage 9 (43%)
- d) Insonorisation 10 (48%)
- e) Espace dans la cour 7 (33%)
- f) Voisins qui entourent 5 (24%)
- g) Besoin de réparations 13 (62%)

b) Des propriétaires (13)

- a) Nombre de pièces 3 (23%)
- b) Prix de l'hypothèque 2 (15%)
- c) Coûts de chauffage 9 (69%)
- d) Insonorisation 0 (0%)
- e) Espace dans la cour 0 (0%)
- f) Voisins qui entourent 2 (15%)
- g) Besoin de réparations 6 (46%)

10- Nombre de répondants ayant déjà reçu les services d'aide alimentaire suivants :

- a) Paniers de Noël 23 (68%)
- b) Comptoir alimentaire 19 (56%)
- c) OLO 14 (41%)
- d) Bons d'épicerie 13 (38%)

11- Garde des enfants de 0-5 ans

- a) En garderie ou en milieu familial (7\$/jour) 9 (47%)
- b) Chez une gardienne qui n'est pas à 7\$/jour 2 (11%)
- c) Attend une place en CPE 4 (21%)
- d) Parent à la maison par choix 4 (21%)

12- En cas d'urgence, à qui les répondants peuvent-ils confier leurs enfants?

- a) Famille : 19
- b) Belle-famille : 9
- c) Amies: 6
- d) Voisine : 1
- e) Gardienne : 3
- f) Assez vieux pour rester seul : 4
- g) Je ne connais personne : 4

Données socio-démographiques :

13- Sexe des répondants :

- a) Féminin : 33 (97%)
- b) Masculin : 1 (3%)

14- Âge des répondants :

- a) 25 ans ou - : 9 (26%)
- b) 26 à 35 ans : 13 (38%)
- c) 36 à 45 ans : 7 (21%)
- d) 46 à 55 ans : 4 (12%)
- e) 56 ans et + 1 (3%)

15-a) Scolarité de l'ensemble des répondants : b) Scolarité des répondants – de 35 ans

- | | | | |
|-----------------------------------|----------|--------------------------|---------|
| a) Inférieure au D.E.S : | 17 (50%) | a) Inférieure au D.E.S : | 1 (45%) |
| b) Diplôme d'études secondaires : | 7 (21%) | b) D.E.S | 5 (22%) |
| c) Métier/Professionnel : | 1 (3%) | c) Métier/Professionnel | 0 |
| d) Collégial : | 8 (23%) | d) Collégial | 7 (32%) |
| e) Universitaire : | 1 (3%) | e) Universitaire | 0 |

c) Scolarité des répondants de 36 à 45 ans d) Scolarité des répondants 46-64 ans

- | | | | |
|---------------------------|---------|---------------------------|---------|
| a) Inférieure au D.E.S : | 4 (57%) | a) Inférieure au D.E.S : | 3 (60%) |
| b) D.E.S : | 1 (14%) | b) D.E.S.: | 1 (20%) |
| c) Métier/Professionnel : | 1 (14%) | c) Métier/Professionnel : | 0 (0%) |
| d) Collégial : | 0 | d) Collégial : | 1 (20%) |
| e) Universitaire : | 1 (14%) | e) Universitaire : | 0 (20%) |

16- Revenu familial de l'ensemble des répondants

- a) Moins de 10 000\$: 11 (32%)
- b) 10 000\$ à 19 999\$: 9 (26%)
- c) 20 000\$ à 29 999\$: 11 (32%)
- d) 30 000\$ à 39 999\$: 3 (9%)

17- Revenu familial des répondants selon le type de famille :

a) <u>Moins de 10 000\$</u>	b) <u>10 000\$ à 19 999\$</u>
Monoparentale : 9	Monoparentale : 1
Recomposée : 1	Recomposée : 6
Traditionnelle : 1	Traditionnelle : 2
c) <u>20 000\$ à 29 999\$</u>	d) <u>30 000\$ à 39 999\$</u>
Monoparentale : 1	Monoparentale : 0
Recomposée : 2	Recomposée : 1
Traditionnelle : 8	Traditionnelle : 2

18- Occupation du répondant :

- a) A la maison par choix personnel : 11 (32%)
- b) Prestataire d'assistance-emploi (aide sociale) : 13 (38%)
ou d'assurance-emploi (chômage) :
- c) Travail à temps plein (20 heures et + par semaine) : 3 (9%)
- d) Travail à temps partiel (- de 20 heures par semaine) : 3 (9%)
- e) Congé de maladie ou congé parental : 3 (9%)
- f) Aux études à temps complet : 1 (3%)

19- Occupation du conjoint du répondant :

- a) A la maison par choix personnel : 0 (0%)
- b) Prestataire d'assistance-emploi (aide sociale) : 8 (24%)
ou d'assurance-emploi (chômage)
- c) Travail à temps plein (20 heures et + par semaine) : 14 (41%)
- d) Travail à temps partiel (- de 20 heures par semaine) : 0 (0%)
- e) Congé de maladie ou congé parental : 1 (3%)
- f) Aux études à temps complet : 0 (0%)
- g) Je n'ai pas de conjoint : 11 (32%)

20- Occupation du répondant selon le type de famille

a) Monoparentale :

Maison par choix	0
Assistance-emploi	8 (73%)
Travail (temps plein ou partiel)	2 (18%)
Chômage, congé maladie ou parental	0
Études à temps complet	1 (9%)

b) Famille recomposée

Maison par choix	4 (40%)
Assistance-emploi	4 (40%)
Travail (temps plein ou partiel)	1 (10%)
Chômage, congé maladie ou parental	1 (10%)
Études à temps complet	0

c) Famille traditionnelle

Maison par choix	7 (54%)
Assistance-emploi	1 (8%)
Travail (temps plein ou partiel)	3 (23%)
Chômage, congé maladie ou parental	2 (15%)
Études à temps complet	0

21- Occupation du conjoint du répondant selon le type de famille

a) Famille recomposée

Assistance-emploi	4 (40%)
Travail (temps plein ou partiel)	6 (60%)
Chômage, congé maladie ou parental	0
Études à temps complet	0

b) Famille traditionnelle

Assistance-emploi	1 (8%)
Travail (temps plein ou partiel)	8 (61%)
Chômage, congé maladie ou parental	4 (31%)
Études à temps complet	0

3.4- Analyse des caractéristiques sociodémographiques des répondants

- 33 des 34 répondants sont des femmes, ce qui tend à démontrer que la réponse aux besoins de la famille relève plus souvent des mères que des pères.
- Les trois types de familles sont bien représentés dans l'échantillon, puisqu'on retrouve 11 familles monoparentales, 13 familles traditionnelles et 10 familles recomposées.
- Il ne fut pas possible de rejoindre des répondants dans chaque municipalité du territoire. Notons que 10 des 16 municipalités, réparties dans les trois zones de la MRC, sont représentées dans l'échantillon.
- La majorité des répondants sont âgés moins de 35 ans et ont des enfants âgés de moins de 12 ans.
- Il est préoccupant de constater que 45% des répondantes de moins de 35 ans n'ont pas complété leur scolarité de niveau secondaire. À titre de comparaison, les données du recensement de 2001 nous apprennent que 16% des femmes de 20-34 ans de la MRC n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Les femmes rencontrées dans le cadre de cette recherche sont, donc, nettement moins scolarisées que la population de la MRC Nicolet-Yamaska.
- Au chapitre du revenu familial, on observe des écarts très importants en fonction du type de famille du répondant. Ainsi, la majorité des familles monoparentales disposent d'un revenu annuel inférieur à 10 000\$. Cette situation s'explique par le fait que ces mères sont, en majorité, prestataires de l'assistance-emploi.
- Fait intéressant à noter, la majorité des familles recomposées ont un revenu annuel se situant entre 10 000\$ et 20 000\$, tandis que le revenu des familles traditionnelles se situe davantage entre 20 000\$ et 29 999\$ par année. Cet écart important de revenu entre les familles recomposées et les familles traditionnelles peut être attribué au fait que les parents séparés doivent souvent verser une pension alimentaire à l'ex-conjointE, ce qui réduit le revenu disponible pour la nouvelle famille. On retrouve, également, une proportion plus élevée de prestataires d'assistance-emploi chez familles les recomposées, que chez les familles traditionnelles, parmi les répondants au questionnaire.

3.5- Portrait détaillé des besoins des familles en situation de pauvreté et des ressources offertes aux familles dans la MRC Nicolet-Yamaska

Les pages qui suivent présentent le portrait détaillé des besoins, tel qu'exprimé par les intervenants et les familles consultés. Ces nombreux besoins furent regroupés à l'intérieur de quatorze grandes catégories. Le signe + + + est utilisé pour indiquer au lecteur que ce besoin a été exprimé par un grand nombre d'intervenants ou de familles, lors des entrevues. Vous trouverez, également, les différents programmes ou ressources qui sont offerts aux familles sur le territoire de la MRC Nicolet-Yamaska, pour chacune des catégories de besoin. Le portrait des ressources du territoire ne prétend pas être exhaustif, mais il regroupe les principaux organismes et des programmes qui s'efforcent de répondre aux différents besoins des familles, dans la MRC.

Une synthèse des besoins les plus souvent nommés par les intervenants et les familles fait suite au portrait détaillé des besoins et des ressources. Enfin, une brève analyse des différences observées, entre les réponses des intervenants et celles des familles, viendra conclure ce chapitre.

TRANSPORT

A) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES INTERVENANTS :

- En milieu rural, les familles manquent de transport pour aller chercher de l'aide et des services dans les organismes. Cette situation amène l'isolement des familles, et en particulier des mères, qui ont un grand besoin de socialiser. + + +
- Un déménagement en milieu rural amène souvent l'achat d'une voiture. Plusieurs familles défavorisées ont des voitures qui sont en mauvais état et manquent d'argent pour les réparations ou pour mettre de l'essence.
- Le manque de transport est une contrainte pour l'insertion en emploi.
- Les jeunes qui ont un casier judiciaire en lien avec la culture du cannabis n'ont pas accès au service du Transport Collectif.

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- Près de 25% des répondants ont indiqué que le manque de transport était une difficulté importante dans leur vie. En général, les familles qui n'ont pas de voiture s'organisent avec les parents ou les amis pour leurs déplacements. Cela exige beaucoup de planification et conduit à une situation de dépendance envers l'entourage.
- L'achat d'une voiture amène l'autonomie mais aussi, beaucoup de dépenses. Certains répondants possèdent une voiture mais ne peuvent pas toujours l'utiliser, faute d'argent pour mettre de l'essence ou pour la faire réparer. + + +
- Le retour aux études ou sur le marché de l'emploi nécessite souvent l'achat d'une voiture.
- 55% des familles monoparentales de l'échantillon n'ont pas de voiture. La proximité des services et du réseau familial influence grandement le choix du lieu de résidence. Les familles monoparentales se retrouvent davantage dans les municipalités de plus forte densité telles que Nicolet, St-Léonard, Pierreville, St-Célestin.
- Les familles déplorent le manque de services de proximité dans les villages. + + +
En revanche, le fait d'aller en ville faire des commissions permet de sortir de la maison et est perçu comme une forme de loisir, pour certains répondants.

TRANSPORT

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- Le manque de transport et/ou de gardienne contribue à l'isolement des mères, surtout en milieu rural. + + +
- Seulement deux répondants utilisent les Transports Collectifs de la MRC. Ce service de transport et les modalités qui s'y rattachent sont méconnus des répondants et ceux qui le connaissent semblent avoir un préjugé défavorable à son endroit.

C) RESSOURCES ET PROGRAMMES OFFERTS SUR LE TERRITOIRE :

- Transports Collectifs de la MRC Nicolet-Yamaska.
N.B. Actuellement, le Transport collectif répond difficilement aux besoins des familles. Peu de flexibilité dans les horaires du transport scolaire. De plus, les enfants de moins de 3 ans ne sont pas admis dans les autobus. L'organisme espère démarrer un système de covoiturage en janvier 2007. Ce service est susceptible de mieux répondre aux besoins des familles.
- Les intervenantEs du CSSS peuvent se déplacer pour aller offrir des services à domicile. Les organismes communautaires n'ont pas les ressources pour faire des interventions à domicile.
- Le programme Mère-Veille (qui rejoint les mères d'enfants âgés de 0 à 5 ans) offre le transport et le gardiennage, ce qui facilite grandement la participation aux activités.
- Le CSSS et la Sécurité du revenu peuvent assumer les frais de transport pour des raisons médicales.
- Les Centres d'action bénévole offrent de l'accompagnement transport, mais les personnes rejointes sont principalement des personnes âgées ou en perte d'autonomie.

LOGEMENT

A) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES INTERVENANTS

- Manque de grands logements abordables pour les familles, surtout à Nicolet, St-Léonard et Pierreville (discrimination face aux familles nombreuses et/ou défavorisées) + + +
- Insalubrité des logements les moins dispendieux. + + +
A cet égard, les propriétaires ne sont pas toujours à blâmer pour le manque d'entretien des logements. On retrouve, également, des locataires de passage dans la région qui créent des dommages importants aux logements ou aux maisons louées.
- Manque de logements sociaux pour les familles sur le territoire (en particulier dans la région de St-Léonard). Le temps d'attente pour avoir accès à un HLM est long. + + +
- Le prix élevé des logements entraîne souvent l'endettement des familles et la difficulté de payer les factures, notamment celles d'électricité et/ou de téléphone. + + +
- Le coût du chauffage est très élevé dans les maisons en milieu rural. Le système de chauffage d'appoint ou les installations électriques sont souvent dangereux dans ces vieilles maisons (manque d'argent pour effectuer les réparations). + + +
- Les procédures pour s'inscrire sur les listes d'attente ou pour maintenir sa priorité sur les listes d'attente des HLM sont complexes, pour des personnes peu scolarisées.
- Les familles nouvellement arrivées dans la région doivent attendre un an avant de pouvoir s'inscrire sur les listes d'attente des HLM.
- Les femmes qui séjournent dans une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale ont priorité lorsqu'un HLM se libère, mais le temps d'attente peut être long. Devant le manque de logements abordables, certaines femmes qui séjournent à La Nacelle décident de retourner vivre auprès du conjoint violent.
- La concentration des familles dans les HLM amène parfois des problèmes sociaux et des tensions entre les familles (effet de ghetto).
- Il n'y a pas de ressource sur le territoire pour renseigner les locataires de leurs droits. Les personnes à faible revenu n'osent pas porter plainte à la Régie du Logement, de peur que les réparations n'amènent une hausse du prix du logement.

LOGEMENT

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- 35% des répondants vivent des difficultés liées à l'habitation. La principale difficulté vécue par les répondants est le manque d'isolation des logements ou des vieilles maisons, ce qui occasionne des frais élevés de chauffage. + + +
- Les logements qui sont financièrement abordables sont souvent insalubres ou trop petits pour répondre aux besoins des familles. + + +
- Dans certains logements, les normes de sécurité ne sont pas toujours respectées.
- Les logements disponibles ne sont pas toujours annoncés. Les personnes qui arrivent de l'extérieur ou qui n'ont pas de réseau ont plus de difficulté à se trouver un logement.
- Dans la région de St-Léonard, il y a peu de logements 5 1/2 disponibles.
- Le prix des maisons à Nicolet est élevé. Il faut aller en milieu rural pour trouver une maison abordable (ce qui implique souvent l'achat d'une deuxième voiture).
- Quatre répondants ont mentionné que le temps d'attente pour obtenir un HLM est long.
- Les familles connaissent peu les programmes de subventions gouvernementales destinés aux locataires ou aux propriétaires.

C) RESSOURCES ET PROGRAMMES OFFERTS SUR LE TERRITOIRE :

- OMH Nicolet (40 HLM familles, 15 logements à la Coop)
- OMH Pierreville (20 HLM famille)
- OMH Ste-Monique (6 HLM famille)

N.B. Certains HLM famille sont habités par des personnes seules (dont les enfants ont quitté la maison). Les règlements actuels des HLM ne permettent pas de libérer ces logements pour les offrir aux familles qui vivent des difficultés financières.

- La Nacelle, maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale
- La MRC offre de l'aide financière aux propriétaires pour effectuer des rénovations.
- Un comité logement fut mis en place à Nicolet au printemps 2006 pour faire l'analyse de la situation du logement dans cette municipalité.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

A) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES INTERVENANTS:

- Les comptoirs alimentaires sur le territoire sont davantage fréquentés par des personnes seules. Toutefois, les familles monoparentales et les familles nombreuses demandent souvent de l'aide aux comptoirs alimentaires.
- Le manque de transport est une contrainte majeure qui limite l'accès aux comptoirs alimentaires, en particulier en milieu rural. + + +
- Manque de comptoir alimentaire pour desservir la région de St-Léonard d'Aston. + + +
- Les comptoirs alimentaires de Pierreville et de St-François ne sont ouverts qu'une semaine sur deux et ne desservent pas les mêmes clientèles. Difficulté de répondre aux besoins alimentaires entre les deux semaines.
- Les comptoirs alimentaires offrent peu de viandes, d'œufs ou de produits laitiers. + + +
- Dans les écoles, on retrouve des enfants qui n'ont pas déjeuné ou dont la boîte à lunch est dé garnie le midi. + + +
- En milieu rural, le manque de transport limite l'accessibilité aux épiceries à grande surface. Les familles doivent aller dans les épiceries locales ou dans les dépanneurs, où les prix des aliments sont plus élevés et où la variété est réduite. + + +
- Le manque de gardienne peut limiter la participation aux cuisines collectives.

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- L'alimentation constitue une difficulté pour 41% des répondants, ce qui en fait le troisième besoin le plus souvent exprimé par les familles.
- En général, les gens sont satisfaits des services d'aide alimentaire reçus. Par rapport aux comptoirs alimentaires, plusieurs répondants ont mentionné que les familles avec enfants devraient avoir la priorité pour les produits laitiers. Les répondants aimeraient qu'il y ait plus de viande dans les comptoirs. Enfin, le manque de transport limite l'accès aux comptoirs alimentaires (surtout l'hiver ou les jours de pluie). + + +

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- Au niveau des paniers de Noël, les divisions territoriales font en sorte que des personnes ont difficilement accès aux paniers de Noël (région de Pierreville). Les familles préfèrent recevoir de l'argent, plutôt que des denrées, pour acheter les aliments qu'elles aiment.
- Chez les familles ayant de jeunes enfants, les couches et le lait maternisé constituent des dépenses très importantes. Ces articles étant rarement en spécial dans les épicerie et les pharmacies, plusieurs répondants se les procurent au Wall-Mart. + + +
- Dans les petites épicerie locales, le prix des aliments est beaucoup plus élevé que dans les supermarchés. La variété et la fraîcheur des aliments laissent parfois à désirer. Les répondants de St-Léonard sont les plus insatisfaits des épicerie locales. + + +
- Certains aimeraient acheter des quartiers de viande, mais ignorent où se les procurer.
- Concernant les cuisines collectives, 62% des répondants ont déjà expérimenté cette formule. Seulement six répondants participent présentement aux cuisines collectives (2 à Nicolet, 2 à St-Célestin, 2 à Pierreville). La principale raison qui explique la non-participation est le fait que la formule n'est pas économique, si la famille n'aime pas les repas préparés par le groupe. Quelques personnes ont dit qu'elles n'avaient pas toujours de l'argent au moment de cuisiner. Le problème de l'horaire (les jours de la semaine) est une contrainte pour sept répondants. Le manque de gardienne a été évoqué par quatre répondants qui résident à proximité de Nicolet. Enfin, au-delà des économies possibles, le fait d'avoir des affinités avec les membres du groupe semble être l'élément qui influence le plus la satisfaction de ceux qui ont expérimenté les cuisines collectives.
- Les lunchs des enfants constituent un problème pour plusieurs répondants. Le manque de nourriture vers la fin du mois, la difficulté de varier les lunchs, l'absence de micro-ondes à Nicolet et toutes les interdictions alimentaires dans les écoles, compliquent la préparation de lunchs pour les familles à faible revenu. + + +

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

C) RESSOURCES ET PROGRAMMES OFFERTS SUR LE TERRITOIRE :

- 4 comptoirs alimentaires sur le territoire :
 - Ressource d'aide alimentaire Nicolet (offre aussi des dîners à prix modiques)
 - Centre d'entraide de Pierreville
 - Comité de dépannage St-François
 - Ludolettre à St-Léonard (ouverture à l'automne 2006)
- 4 organismes offrent des cuisines collectives
 - La Collective des femmes Nicolet
 - La Ludolettre St-Léonard
 - Le Lien Maison de la famille
 - La maison familiale d'entraide St-Célestin
- Le Centre d'action bénévole de Nicolet et les comités de bienfaisance offrent des bons d'épicerie et/ou des Paniers de Noël aux familles démunies. Les curés des paroisses peuvent aussi allouer une aide financière pour le dépannage alimentaire.
- CSSS : Bons d'épicerie, programme OLO (œuf-lait-orange) pour les femmes enceintes.
- La R.A.A. de Nicolet offre des coupons pour le dîner chaud à l'école Curé-Brassard. Les parents doivent déboursier la moitié du prix du repas. Actuellement, le manque d'argent compromet la pérennité de ce service.
- Un comité cherche à obtenir les fonds nécessaires pour relancer le service des tartines du matin dans les écoles de Pierreville et de St-François-du-Lac.
- Trois écoles reçoivent des dons (en argent ou en nourriture) pour se constituer une petite banque alimentaire, ce qui permet de compléter les boîtes à lunch dégarnies.
- La CS La Riveraine octroie un budget alimentaire (7\$ par enfant) à toutes les écoles du territoire. Ce budget est souvent utilisé pour offrir, 2 à 3 mois par année, des collations ou des berlingots de lait à tous les enfants.
- Un comité s'est penché, à l'automne 2005, sur la possibilité d'implanter un groupe d'achats alimentaires sur le territoire. Ce comité a conclu que l'embauche d'une personne salariée serait nécessaire pour assurer l'implantation et la survie de ce groupe.

AMEUBLEMENT ET HABILLEMENT

A) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES INTERVENANTS

- Difficulté de répondre aux besoins urgents de meubles ou d'électroménagers usagés, suite à un bris, à une séparation, ou à un feu. Manque de transport pour aller chercher les meubles disponibles. + + +
- Besoin de sièges d'autos pour bébé, de bassinettes et de poussettes. Plusieurs familles n'ont pas de sièges d'auto conformes aux normes de sécurité. + + +
- Dans les vestiaires, les vêtements pour bébé et jeunes enfants, le linge de maternité, les jouets et les articles de sports sont les articles les plus demandés par les familles. Besoins importants lors des changements de saison et lors de la rentrée scolaire. + + +
- Certains comptoirs vestimentaires ne sont ouverts que le jour, donc, peu accessibles aux travailleurs.

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- L'habillement est une difficulté vécue par 44% des familles interrogées, ce qui constitue le deuxième besoin le plus souvent nommé par les répondants. La rentrée scolaire et l'arrivée de l'hiver amènent des besoins vestimentaires importants pour les familles. + + +
- Les prix des vêtements et des chaussures sont élevés à Nicolet. La majorité des répondants achètent les chaussures et les vêtements dans les grandes villes. + + +
- Les vestiaires sont fréquentés par 62% des répondants. Il semble assez facile de trouver des vêtements pour les enfants en bas âge, mais le choix est plus limité pour des enfants d'âge scolaire. Les adolescents acceptent mal de porter des vêtements qui proviennent des vestiaires, ce qui place les parents dans l'embarras. On retrouve peu des vêtements pour les tailles fortes dans les vestiaires. + + +
- Plusieurs répondants fréquentent les vestiaires des grandes villes, en raison du choix plus abondant et de la discrétion que cela procure.
- L'horaire du vestiaire à Nicolet limite l'accès aux personnes qui travaillent le jour.
- Le nouveau vestiaire à St-François-du-Lac est éloigné du village.

AMEUBLEMENT ET HABILLEMENT

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- 12% des répondants disent rencontrer des difficultés liées à l'ameublement. L'arrivée d'un enfant, une séparation ou un incendie amènent des besoins urgents de meubles.
- En cas de bris, plusieurs répondants optent pour l'achat d'électroménagers neufs (à crédit) ou font réparer leur appareil. L'achat d'électroménagers usagés est perçu comme risqué, car il arrive souvent que ces appareils fonctionnent mal.
- Peu de répondants ont fait appel à un organisme du territoire pour un besoin urgent de meubles. Ceux qui l'ont fait se sont adressés au CSSS. Quelques répondants ont déploré l'absence de magasins de meubles usagés sur le territoire.
- L'arrivée d'un nouvel enfant amène plusieurs dépenses importantes (meubles, accessoires, couches) que les familles à faible revenu ont de la difficulté à assumer. + + +
- Quelques familles ont mentionné avoir eu de la difficulté à se procurer un matelas.

C) RESSOURCES ET PROGRAMMES OFFERTS SUR LE TERRITOIRE

5 comptoirs vestimentaires sur le territoire soit :

- La Penderie à Nicolet
 - La Ludolettre à St-Léonard
 - La Maison familiale d'entraide St-Célestin
 - La Commode, St-Wenceslas
 - Les ouvriers de la paix à St-François-du-Lac
-
- Le Centre d'action bénévole de Nicolet peut recevoir des meubles et électroménagers en bon état, mais l'organisme n'a pas de camion pour transporter les meubles.
 - La Maison familiale d'entraide de St-Célestin assure le transport des meubles et électroménagers usagés.
 - Le CSSS peut apporter une aide financière pour l'achat de meubles. Les prestataires de l'assistance-emploi reçoivent une aide financière, en cas d'incendie.

GARDE RÉGULIÈRE ET DE RÉPIT (0-5 ANS)

A) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES INTERVENANTS :

- Les ressources de garde actuelles (en installation ou en milieu familial) semblent bien répondre au besoin de garde régulière. Il est toutefois plus difficile de trouver des places pour les poupons de moins de 18 mois.
- Difficulté pour les mères à la maison de faire garder les enfants à demi-temps (1 à 3 jours/semaine). Pour avoir une place en milieu familial, les parents doivent souvent faire garder les enfants 5 jours par semaine. Les mères prestataires de l'assistance-emploi doivent alors payer pour 2 ½ jours de garde. Cette situation nuit à la relation parent-enfant et à l'apprentissage des compétences et des responsabilités parentales. + + +
- Difficulté des CPE à répondre aux besoins urgents de répit ou de garde ponctuelle. + + +
- Le manque de transport est une contrainte pour obtenir une place en CPE (7\$ par jour). L'absentéisme est plus élevé chez les familles défavorisées (l'hiver ou les jours de pluie).
- Les travailleurs saisonniers ou ayant des horaires atypiques ont plus de difficulté à trouver des gardiennes le soir ou la fin de semaine. Peu de responsables de garde en milieu familial sont intéressées à offrir la garde le soir et les fins de semaine.
- Les familles ont besoin de répit, mais elles manquent d'argent pour payer une gardienne à domicile le soir ou les fins de semaine. + + +

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- 45% des répondants ont de la difficulté à faire garder leurs enfants de moins de 5 ans.
- Plusieurs familles aimeraient faire garder les enfants 1 ou 2 jours/semaine, mais il est très difficile d'obtenir des places à demi-temps, surtout en milieu familial (7\$/jour). + + +
- 50% des répondants ont de la difficulté à trouver une gardienne pour de la garde ponctuelle, pendant le jour. + + +
- Les familles traditionnelles peuvent davantage compter sur les membres de leur famille et de leur belle-famille pour assurer une présence auprès des enfants, en cas d'urgence.
- Plusieurs parents aimeraient prendre du répit, le soir ou les fins de semaine, mais le coût élevé de la gardienne à domicile limite les sorties de couple. + + +

GARDE RÉGULIÈRE ET DE RÉPIT (0-5 ANS)

C) RESSOURCES ET PROGRAMMES OFFERTS SUR LE TERRITOIRE :

- 4CPE sur le territoire
 - 165 places en installation
(Nicolet, St- Léonard, Pierreville et Odanak)
 - 338 places en milieu familial réparties dans toutes les municipalités de la MRC
 - 17 places en garderie privée à Port-St-François (pour les 18 mois et +)
- Halte-garderie à la Maison familiale de St-Célestin pour les enfants de 2 à 5 ans.
- La Ludolettre offrait une halte-garderie, mais baisse de la demande cette année.
- Ententes entre les CPE et le CSSS permettant d'offrir des places qui se libèrent à des familles ayant besoin de répit.
- Le CSSS peut assumer les frais de gardiennage pour offrir du répit aux parents. La Sécurité du revenu défraye 2 ½ jours de garde régie (7\$/jour) par semaine.
- Une banque de gardienNes (surtout des jeunes qui ont suivi leur cours de gardiens avertis, mais aussi quelques femmes) a été diffusée dans la MRC, cet l'automne.

GARDE EN MILIEU SCOLAIRE ET GARDE ESTIVALE (5-12 ans)

A) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES INTERVENANTS:

- La pérennité des services de garde existants pourrait être compromise dans les petites écoles (diminution des subventions de gouvernement et baisse de la clientèle scolaire).
- Les sorties organisées lors des journées pédagogiques sont parfois coûteuses. Difficulté de payer pour les travailleurs à faible revenu ou pour les familles nombreuses.
- En matière de camps de jour, la MRC Nicolet-Yamaska est la moins développée du Centre-du-Québec. Seulement la moitié des parents du territoire ont eu accès à une offre de service de garde estivale à temps complet, à l'été 2006. Manque de camps de jour avec service de garde dans la région de La Visitation, Ste-Monique et Grand St-Esprit, ainsi que dans la région de St-Léonard.
- Les frais d'inscription limitent la participation au camp de jour des familles à faible revenu.

+++

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- Aucun répondant n'a identifié la garde scolaire ou estivale pour les enfants de 5-12 ans comme étant une difficulté. Rappelons qu'il y avait au moins un parent à la maison (par choix personnel ou prestataire de l'aide sociale) dans la majorité des familles interrogées.
- Les services de garde en milieu scolaire sont utilisés par une minorité de répondants. Par contre, certains inscrivent leurs enfants lors des journées pédagogiques pour leur permettre d'être avec leurs amis ou de vivre une activité de loisir. Le coût des sorties est jugé abordable par les répondants.
- Six répondants ont inscrit leurs enfants au camp de jour cet été. La principale source d'insatisfaction des parents à l'endroit de ces camps concerne le manque d'encadrement ou de maturité des animateurs. Deux répondants ont pu inscrire leurs enfants au camps de jour grâce à une subvention du CSSS.
- Le coût élevé des camps de jour a limité la participation dans plusieurs familles, surtout dans celles qui ont plus d'un enfant âgé de 5 à 12 ans. Cette situation peut amener des tensions dans les familles, lorsque les amis des enfants participent à ces camps. +++

GARDE EN MILIEU SCOLAIRE ET GARDE ESTIVALE (5-12 ans)

C) RESSOURCES ET PROGRAMMES OFFERTS SUR LE TERRITOIRE :

- Les écoles qui offrent le service de garde scolaire sont Baie-du-Febvre, Nicolet, Pierreville, St-Célestin, Ste-Perpétue, St-Léonard. Possibilité de réouverture à St-Zéphirin pour l'année 2006-07.
- Camps de jour (service de garde le matin et le soir) en 2006 à : St-François, Pierreville, Odanak, Nicolet, St-Zéphirin, Baie-du-Febvre, Ste-Perpétue, St-Célestin (village et paroisse), St-Wenceslas et Ste-Eulalie.
- Terrains de jeux (sans service de garde) en 2006 à : St-Léonard, Aston-Jonction, Grand-St-Esprit. Les enfants de La Visitation vont à St-Zéphirin et ceux de Ste-Monique vont à Grand St-Esprit.
- Depuis l'été 2005, une coordonnatrice a été embauchée pour aider les municipalités des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska à implanter des camps de jour. Le contrat de cette coordonnatrice se terminera à la fin de l'été 2007, dans la MRC Nicolet-Yamaska.
- Le CSSS peut défrayer l'inscription au terrain de jeux ou au camp de jour pour les familles en situation de pauvreté. Sur référence du CSSS, possibilité d'offrir des places vacantes pour une semaine au Camp Notre-Dame de la Joie.
- Certaines municipalités ont demandé l'aide de la Fondation Canadian Tire « Place aux sports » pour couvrir l'inscription des enfants dans les familles à faible revenu.
- Le coût de la garde estivale est élevé, en raison du manque de subventions gouvernementales pour ce service. Les coupures annoncées par le gouvernement fédéral dans le projet Carrière-été (salaire des animateurs) pourrait amener une hausse des tarifs d'inscription, pour l'été 2007.

FRAIS LIÉS À FRÉQUENTATION SCOLAIRE

A) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES INTERVENANTS:

- Les familles ont de la difficulté à payer les frais de surveillance du midi. Plusieurs écoles sont ouvertes à faire des arrangements avec les parents, mais d'autres mettent davantage de pression (agence de recouvrement). + + +
- L'aide financière pour les articles scolaires n'est pas offerte sur tout le territoire.
- En milieu rural, il est souvent difficile de trouver les articles de la liste scolaire à proximité de la municipalité. Manque de transport pour effectuer les achats en ville.
- Les familles défavorisées ont de la difficulté à assumer les frais des sorties scolaires, surtout lorsque les délais pour payer sont courts. Les enfants qui ne vont pas aux activités sont souvent « étiquetés ». + + +

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- 48% des répondants ayant des enfants d'âge scolaire ont de la difficulté à assumer les frais liés à l'école (frais de surveillance du midi et/ou articles scolaires). + + +
- Les frais de surveillance du midi sont une source de frustration pour plusieurs parents. La plupart des répondants vont faire plus d'un versement, mais certains ignoraient qu'il était possible de prendre des arrangements avec l'école. Enfin, deux parents d'enfants de maternelle ignoraient, à la fin du mois d'octobre, quel serait le montant à payer pour les frais de surveillance du midi.
- Afin d'éviter de payer les frais de surveillance du midi, près de 40% des répondants font dîner les enfants à la maison. Cette situation peut être contraignante pour les enfants, qui ne peuvent retourner jouer avec leurs amis le midi, ainsi que pour les mères, qui sont limitées dans leurs sorties par les horaires de l'école. Les parents manquent d'informations sur les possibilités de faire dîner les enfants à l'école de façon ponctuelle.
- L'achat des articles scolaires constitue une difficulté pour 50% des répondants. Cinq répondants ont reçu de l'aide financière (Nicolet et Pierreville) pour les articles scolaires.

FRAIS LIÉS À FRÉQUENTATION SCOLAIRE

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- Une famille de Nicolet aurait eu besoin de recevoir de l'aide pour ses enfants du secondaire, car les frais sont beaucoup plus élevés qu'au primaire.
- Le fait de recevoir la liste des articles scolaires au mois de juin est apprécié par les parents. De plus, les répondants de Ste-Monique apprécient grandement la formule de la Coop scolaire, qui permet d'économiser du temps et de l'argent.
- Le coût des sorties scolaires est difficile à assumer lorsque les délais pour payer sont courts. Les familles nombreuses doivent parfois renoncer à envoyer les enfants aux sorties scolaires, certaines étant très coûteuses. Bon nombre de parents parviennent à prendre des arrangements avec les écoles, pour éviter de pénaliser les enfants. + + +

C) RESSOURCES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE

- Le lien Maison de la famille (Bas St-François), le CAB et la RAA (pour l'école Curé-Brassard) reçoivent une subvention du Centraide pour l'achat des articles scolaires. Le CSSS offre aussi une aide pour l'achat du matériel scolaire ou pour les frais scolaires.
- Les prestataires de l'assistance-emploi reçoivent une aide financière pour assumer les frais liés à la rentrée scolaire (76\$ au primaire, 123\$ au secondaire).
- Le comité scolaire de la CDC sensibilise les enseignants et les directions d'école aux difficultés vécues par les familles défavorisées devant les frais engendrés par la fréquentation scolaire. Pour l'année scolaire 2006-07, la CS La Riveraine a fixé un montant maximal dans les écoles du territoire pour limiter les frais élevés de surveillance du midi dans les plus petites écoles du territoire.
- Coop scolaire à l'école Ste-Monique.

RÉUSSITE SCOLAIRE

A) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES INTERVENANTS :

- Quelque soit le niveau de scolarité, les parents ont de la difficulté à aider leurs enfants à faire leurs devoirs. Sentiment d'impuissance, démission des parents face à l'école encore plus fréquent si les parents ont eux-mêmes vécu des échecs scolaires. + + +
- Manque de stimulation et retards dans le développement des enfants lors de l'entrée à l'école. Difficulté à dépister les enfants ayant des difficultés avant la maternelle.
- Augmentation du nombre d'enfants référés pour des problèmes de langage dans la MRC Nicolet-Yamaska (beaucoup plus de références que dans la MRC de Bécancour).
- Les enfants qui fréquentent la garderie à temps complet participent moins aux programmes offerts par le CSSS et/ou à Passe-Partout. La participation à ces programmes implique un engagement plus élevé de la part des parents, que la garderie.
- Manque de ressources professionnelles dans les écoles pour répondre aux besoins des enfants ayant des difficultés.
- Le programme d'aide aux devoirs dans les écoles primaires rejoint un nombre restreint d'enfants. Ce programme est gratuit, mais les parents doivent assurer le transport, ce qui peut limiter la participation des enfants qui habitent loin de l'école.
- Les services de garde scolaire font aussi de l'aide aux devoirs, mais ce service s'avère vite dispendieux pour les familles.

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- 47% des répondants ayant des enfants de 6-11 ans ont mentionné avoir de la difficulté à accompagner leurs enfants dans les devoirs. Les parents dont les enfants ont un problème d'apprentissage ou de comportement manquent de support pour accompagner leurs enfants dans les devoirs. + + +
- Seulement 25% des répondants bénéficient de l'aide aux devoirs à l'école et le niveau de satisfaction face à ce service est très variable, d'une école à l'autre. Le manque de transport limite la participation à l'aide aux devoirs des enfants qui reçoivent des services spécialisés à Baie-du-Febvre et à St-Célestin. + + +

RÉUSSITE SCOLAIRE

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- Lorsqu'un enfant présente des difficultés d'apprentissage, des troubles de comportements ou autres difficultés, les parents sont généralement satisfaits de l'aide reçue par les intervenants de l'école. Les délais pour obtenir l'aide d'un spécialiste à l'école ont été jugés rapides dans la plupart des cas. Toutefois, une répondante de Pierreville dit avoir de la difficulté à obtenir de l'aide à l'école, car il manque de ressources pour répondre aux nombreuses demandes.
- Le temps d'attente pour rencontrer l'orthophoniste est long. + + +
- Les parents ayant des enfants au secondaire n'ont pas de difficulté à aider les enfants lors des devoirs. Il semble que ceux-ci parviennent à s'organiser seuls.

C) RESSOURCES ET PROGRAMMES OFFERTS SUR LE TERRITOIRE

- Le lien Maison de la famille et les écoles primaires du territoire offrent un service gratuit d'aide aux devoirs. Le nombre d'enfants rejoints varie d'une école à l'autre, mais demeure restreint.
- CSSS : Possibilité d'aide financière pour l'aide aux devoirs.
- La Commission scolaire offre le programme Passe-Partout destiné aux enfants de 4 ans. (8 rencontres enfants, 8 rencontres parents/enfants par an). Près de 65% des enfants de 4 ans du territoire sont rejoints par ce programme.
- La Ludolettre offre une activité d'éveil à l'écrit pour les enfants de 3-5 ans.
- Alpha-Nicolet offrait une activité d'éveil à la lecture pour les enfants de 5 à 8 ans et leurs parents. Ce programme n'est pas offert depuis 2 ans, faute de financement.
- Certaines bibliothèques du territoire offrent, de façon ponctuelle, des activités d'animation pour stimuler le goût de la lecture chez les enfants (ex : l'heure du conte). L'animation dans les bibliothèques varie d'une municipalité à l'autre.

INSERTION PROFESSIONNELLE

A) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES INTERVENANTS :

- Le manque de transport limite les opportunités d'obtenir un emploi.
- Les horaires des CPE et des services de garde en milieu scolaire (matin et soir) rendent parfois difficile la conciliation travail-études-famille.
- Les travailleurs saisonniers et ceux qui ont des horaires de travail atypiques rencontrent des difficultés pour la garde de leurs enfants. Le coût de la garde à domicile est beaucoup plus dispendieux que la garde régie en CPE (7\$/jour).
- Les parents qui effectuent un retour aux études doivent composer avec une baisse de revenus (régime des prêts et bourses).
- Les mères qui ont des enfants avant l'âge de 20 ans doivent souvent abandonner leurs études avant la fin du secondaire. Le retour aux études demande beaucoup d'organisation (service de garde, transport, gestion des horaires) et de motivation. Le support que ces mères (souvent monoparentales) reçoivent de leur entourage a une influence considérable sur leur persévérance scolaire.

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- La majorité des répondantes ont mentionné qu'elles n'étaient pas à la recherche d'un emploi actuellement. Cependant, plusieurs souhaitent retourner sur le marché du travail, lorsque leurs enfants auront atteint l'âge scolaire.
- Une répondant, qui effectue un retour aux études, mentionne la précarité économique dans laquelle elle se trouve.
- Le manque de transport et la faible scolarisation sont les principales contraintes qui limitent l'accès à un emploi, chez les répondantes qui sont à la recherche d'un emploi.
- 50% des répondants n'ont pas terminé leur secondaire, ce qui représente une proportion nettement plus élevée de sous-scolarisation que la population de la MRC .

INSERTION PROFESSIONNELLE

C) RESSOURCES ET PROGRAMMES OFFERTS SUR LE TERRITOIRE

- Carrefour Jeunesse Emploi : Soutien à l'intégration ou à la réintégration des personnes de 16 à 35 ans sur le marché du travail. Programme Solidarité Jeunesse pour les personnes de 18 à 21 ans qui font une première demande à l'assistance-emploi.
- Centre Local d'Emploi : Sécurité du revenu et Emploi-Québec
Les prestataires de l'assistance-emploi qui effectuent un retour aux études peuvent recevoir des allocations pour couvrir les frais de garde et les frais de déplacement vers le lieu d'enseignement. Programme Ma Place au soleil pour les mères monoparentales de moins de 30 ans prestataires de l'assistance-emploi ayant des enfants de moins de 5 ans.
- Service d'intégration au travail: Support à la recherche d'emploi pour les femmes qui vivent un éloignement par rapport au marché de l'emploi ou qui ont un faible revenu.
- La Relance : Maintien ou réinsertion en emploi des personnes vivant avec un problème de dépendance.
- Commission scolaire La Riveraine : Éducation des adultes (Nicolet et St-François), École d'agriculture, École commerciale (DEP en secrétariat et en comptabilité).
- Alphabétisation : Alpha-Nicolet (Nicolet et Pierreville) et Ludolettre (St-Léonard).
- Les parents représentent une faible proportion de la clientèle en alphabétisation ou à l'éducation des adultes.

SOUTIEN AU RÔLE PARENTAL

A) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES INTERVENANTS:

- Dans toutes les couches sociales, les intervenants observent un grand manque d'organisation domestique, et des difficultés importantes chez les parents pour donner un cadre de vie à leurs enfants. + + +
- Le passage de la garderie à l'école amène plusieurs nouvelles responsabilités (collations, dîner, devoirs, horaires d'autobus) que les parents ont de la difficulté à assumer. + + +
- Augmentation des cas de négligence parentale sur le territoire. Plusieurs parents (défavorisés ou mieux nantis) ne savent pas comment répondre adéquatement aux besoins de leurs enfants. + + +
- Difficulté des parents à gérer les conflits et à assumer leur rôle parental au fur et à mesure que les enfants vieillissent. + + +
- Chez les familles défavorisées, on observe un manque de continuité dans les services professionnels reçus au CSSS ou à l'école. Les déménagements sont plus fréquents, et les parents se retirent plus rapidement de la démarche entreprise avec un professionnel.
- De façon générale, les pères sont peu présents à la maison, de même que dans les programmes destinés aux parents. L'éducation des enfants repose principalement sur les mères, qui ont besoin de répit parental et de socialiser, surtout en milieu rural. + + +
- Hausse des familles recomposées ayant plusieurs enfants sur le territoire. Présence de conflits ou de tensions liées aux relations entre les enfants et les beaux-parents dans ces familles. Conflits fréquents au sujet de l'argent. Manque de stabilité affective chez plusieurs familles recomposées. + + +
- Les jeunes mères de moins de 20 ans ont besoin d'un support matériel et moral important.

SOUTIEN AU RÔLE PARENTAL

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- Seulement 15% des répondants trouvent difficile d'obtenir de l'aide lorsqu'un de leurs enfants vit une difficulté particulière.
- Plus de 55% des répondants ayant des enfants de moins de 12 ans ont déjà participé aux activités de Mère-Veille. Ce programme est très apprécié des mères, car il permet de briser leur isolement. Le fait d'avoir accès à des transporteurs bénévoles et à la halte-garderie facilite grandement la participation. Ce programme est aussi très important, car il constitue une porte d'accès privilégiée pour la consultation des professionnels du CSSS (infirmière, orthophoniste, etc). Les mères qui participent à Mère-Veille ont, aussi, une meilleure connaissance des ressources sur le territoire que celles qui n'y participent pas. Bon nombre de participantes ont connu le projet Mère-Veille lors de leur participation à OLO. Quelques mères, arrivées dans la région après la naissance de leurs enfants, ignoraient l'existence du projet Mère-Veille.
- De façon générale, les répondants sont satisfaits de l'aide qu'ils ont reçue du CSSS et du CSDI, en cas de difficulté vécue par un des enfants. Le répit offert aux parents d'enfants ayant une déficience intellectuelle est très apprécié. Le temps d'attente pour rencontrer un professionnel est jugé acceptable par la majorité des répondants qui ont eu besoin d'aide, mais le temps d'attente pour rencontrer l'orthophoniste du CSSS est long. + + +
- Des parents ont indiqué que les démarches à faire pour obtenir de l'aide peuvent être compliquées, lorsqu'il y a plusieurs intervenants ou organisations d'impliqués dans le dossier. De plus, le fait que les rendez-vous avec les intervenants soient souvent le jour rend difficile la consultation, chez les parents qui travaillent.
- Deux répondantes, arrivées récemment dans la région, ont déploré l'absence d'un organisme famille à Nicolet (ex : Maison de la famille ou Urgence-vie, qui procure de l'aide matérielle et morale lors de la naissance d'un enfant).

SOUTIEN AU RÔLE PARENTAL

C) RESSOURCES ET PROGRAMMES OFFERTS SUR LE TERRITOIRE :

- Le CSSS offre aux parents de 0-5 ans les programmes suivants : intervention pré et post-natales, ateliers de stimulation, Mère-Veille, Naître Égaux Grandir en Santé, PSJP (parents de moins de 20 ans), Y'APP, ainsi que des consultations psychosociales. Un programme destiné aux parents ayant des enfants de 6-11 ans a démarré dans la MRC de Bécancour, mais n'est pas encore offert dans la MRC Nicolet-Yamaska.
- 3 organismes communautaires famille sur le territoire : La Maison de la famille de Pierreville, la Ludolettre à St-Léonard d'Aston et la Maison familiale de St-Célestin.
- CSDI : support aux parents dont les enfants présentent une déficience intellectuelle.
- Le Centre d'action bénévole de Nicolet a offert le service « Grands-parents Tendresses », pour soutenir les parents lors de l'arrivée d'un nouvel enfant. Plusieurs bénévoles étaient intéressés à s'impliquer, mais peu de demandes de la part des parents.

LES LOISIRS

A) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES INTERVENANTS :

- Le coût des activités et le manque de transport sont les principales contraintes qui limitent la participation des familles défavorisées aux activités de loisir. + + +
- En automne et en hiver, il y a peu d'activités offertes en milieu rural.
- Manque de diversité dans l'offre de loisir. Peu d'activités culturelles sont offertes sur le territoire.
- Aucune piscine publique dans la région de St-Léonard. Le coût d'admission à la piscine de l'École de police de Nicolet peut être élevé pour les familles à faible revenu.
- Manque d'activités de loisir pour les jeunes lors des journées pédagogiques et pendant la relâche scolaire en milieu rural
- Peu d'activités de loisir, d'équipements ou de lieux de rencontres pour les adolescents (manque de transport pour se rendre aux ressources existantes).

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- 47% des répondants éprouvent des difficultés à répondre au besoin de loisirs de leurs enfants. Les familles souhaitent que leurs enfants aient accès aux activités de loisir, afin d'être semblables aux autres enfants. Le coût élevé de l'inscription aux activités de loisir est la principale contrainte à la participation, surtout dans les familles qui comptent deux enfants ou plus. + + +

LES LOISIRS

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- Le manque de transport et les conflits d'horaires (plusieurs activités se déroulent le samedi matin, l'enfant est absent une fin de semaine sur deux) limitent la participation au loisir.
- En milieu rural, les patinoires extérieures et les activités familiales gratuites ou à faible coût sont très appréciées des familles. Les activités offertes l'été (soccer, baseball) sont plus accessibles (coût et distance à parcourir) que celles offertes l'automne et l'hiver.
- La majorité des activités offertes aux enfants sont des activités sportives.
- Manque d'activités artistiques ou culturelles pour les enfants et les adultes en milieu rural.
- Difficulté à se procurer des articles de sport usagés (patins, bicyclette) dans les vestiaires du territoire.
- Manque d'informations sur les opportunités de loisir dans la MRC.
- Les maisons de jeunes n'attirent pas les adolescents des familles interrogées. Il existe un préjugé défavorable à l'endroit de ces lieux de rencontre pour les adolescents. + + +
- La majorité des parents qui ont des adolescents estiment qu'il manque d'activités de loisir pour les jeunes, surtout en milieu rural. Le manque de transport limite les contacts sociaux et la participation des adolescents aux activités de loisir. + + +

C) RESSOURCES OU PROGRAMMES OFFERTS SUR LE TERRITOIRE :

- Grâce à ses infrastructures (piscine extérieure et intérieure, aréna, terrains de tennis, de parc de planches à roulettes, gymnases de l'ÉNPN, Boisé du séminaire et piste cyclable) Nicolet peut offrir des activités physiques et sportives variées (pour les jeunes et les adultes), tout au long de l'année.
- Plusieurs municipalités rurales ont des terrains de balle et/ou soccer, de tennis et de volley-ball et une patinoire extérieure, ce qui permet d'offrir des activités sportives, surtout pendant l'été. Des activités ponctuelles sont organisées par des comités de bénévoles (fête de Noël, carnaval, fête familiale et sorties familiales ou pour les jeunes).

LES LOISIRS

C) RESSOURCES OU PROGRAMMES OFFERTS SUR LE TERRITOIRE :

- Le comité famille de la MRC Nicolet-Yamaska sensibilise les municipalités à l'importance de penser et d'agir en fonction des familles, lors des prises de décisions. Ce comité assure aussi le suivi de la Politique familiale de la MRC. Une place importante est faite aux loisirs dans les plans d'actions des municipalités.
- À travers le Pacte rural, des municipalités peuvent investir dans des équipements de loisir destinés aux jeunes ou aux familles (ex : parcs et modules de jeux, pistes cyclables).
- Bibliothèques dans toutes les municipalités de la MRC, sauf à La Visitation, Grand St-Esprit, St-Célestin paroisse (ententes avec les municipalités voisines).
- Le théâtre Belcote de Baie-du-Febvre offre des cours de théâtre aux jeunes, ainsi qu'une programmation de spectacles.
- Maison des jeunes à St-François et à St-Léonard d'Aston, Place Jeunesse à Odanak, Rendez-vous jeunesse à Nicolet.
- Le Mouvement Scout est offert à St-Célestin et à Nicolet.
- Le CSSS et certains clubs sociaux peuvent aider à défrayer l'inscription à un cours ou à une activité de loisir pour les enfants des familles vivant une situation précaire.

LA SANTÉ

A) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES INTERVENANTS:

- Augmentation des problèmes de santé mentale et de la détresse psychologique, autant chez les adultes que chez les enfants. Les délais pour obtenir les services professionnels du CSSS sont longs. + + +
- Augmentation de la consommation de drogues et d'alcool chez les pères et/ou les mères. Plus de risques de négligence dans les soins donnés aux enfants. + + +
- Présence d'enfants atteints du syndrome de l'alcoolisme fœtal et ayant des retards importants au niveau de leur développement global.
- Les ressources du territoire ont de la difficulté à répondre aux besoins des personnes qui vivent des problématiques multiples (ex: consommation de drogues ET santé mentale).
- Hausse de l'intimidation chez les jeunes du secondaire.
- Dans le bas St-François, le contexte social qui entoure la culture du cannabis engendre un climat de tension et de méfiance, chez les enfants et les parents. + + +
- Difficulté de défrayer pour les soins dentaires et pour les lunettes aux enfants. Plusieurs jeunes adultes ont de sérieux problèmes de santé dentaire. + + +

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- 41% des répondants disent rencontrer des difficultés reliées à l'accès aux soins de santé. Il s'agit surtout de parents ayant des enfants de moins de 5 ans. + + +
- Le temps d'attente à l'urgence avec des enfants est surtout problématique pour les familles ayant des enfants en bas âge. La consultation à l'urgence avec des enfants exige une bonne dose de patience et d'organisation (nourriture, jouets, couches, biberons, etc). L'urgence du Centre Hospitalier de Nicolet semble peu aménagé pour recevoir des enfants (manque de jeux, peu de chaises hautes à la cafétéria). + + +
- Les familles nouvellement arrivées sur le territoire ont de la difficulté à se trouver un médecin de famille et/ou à aller à la clinique médicale de Nicolet, n'ayant pas de dossier médical. L'horaire des cliniques sans rendez-vous est problématique pour les travailleurs.

LA SANTÉ

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- Les mères se privent souvent de recevoir des soins médicaux, soit par manque de gardienne ou de transport, ou par manque d'argent pour se procurer les médicaments.
- Les frais dentaires sont très difficiles à assumer pour les familles qui ne reçoivent pas d'assistance-emploi. + + +
- Les déplacements à l'extérieur de la région pour des consultations médicales amènent des frais importants.

C) LES RESSOURCES OU PROGRAMMES OFFERTS SUR LE TERRITOIRE :

- Le CSSS offre différents services de santé et psychosociaux à Nicolet, Pierreville, et St-Léonard d'Aston. Le CSSS est à implanter le programme « Faire la courte échelle » pour la prévention de la négligence parentale.
- En milieu scolaire, le CSSS offre la prévention et dépistage en hygiène dentaire au primaire. Programme « L'école c'est cool » pour sensibiliser les jeunes du secondaire sur les saines habitudes de vie. Équipe école en santé.
- La RAMQ défraie une partie des soins dentaires pour les enfants jusqu'à 10 ans
- Départ-Jeunesse : Médiation en milieu scolaire en cas d'intimidation.
- La sécurité du revenu défraie les soins dentaires et les lunettes pour les prestataires de l'assistance-emploi, selon certaines conditions.
- Organismes qui viennent en aide aux personnes souffrant d'une dépendance :
La Relance, Centre Jean-Lapointe pour adolescents, Domrémy, Al-Anon.
- La Ruche Aire-Ouverte rejoint les adultes qui vivent une problématique de santé mentale.
La Passerelle rejoint les proches d'une personne ayant un problème de santé mentale.
La Chrysalide offre un service d'hébergement en santé mentale, en situation de crise.
- Centretien : Accueil des jeunes de 15-25 ans vivant des difficultés d'adaptation sociale.
L'organisme offre aussi le service de travail de rue à Nicolet.
- Centre de prévention du suicide (écoute téléphonique)

CONNAISSANCE DES RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT
DANS LES DÉMARCHES

A) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES INTERVENANTS:

- Arrivée de plusieurs nouvelles familles sur le territoire. Ces familles ont un réseau de social limité, ainsi qu'une méconnaissance des ressources existantes. + + +
- Les personnes les plus démunies ont de la difficulté à demander de l'aide (manque de confiance en soi, fierté, peur du jugement) et sont souvent isolées socialement. Lorsque des intervenants vont discrètement au-devant d'elles, ces familles acceptent généralement l'aide proposée. + + +
- L'aide alimentaire semble la plus difficile à demander, pour les familles confrontées à la pauvreté.
- Besoin d'accompagnement pour effectuer des démarches ou pour obtenir de l'aide (téléphone, formulaire à compléter, etc) sinon, démission face aux obstacles.
- Méconnaissance des différents programmes d'aide gouvernementale (provincial ou fédéral) destinés à l'ensemble de la population ou aux personnes à faible revenu.

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- Près de 60% des répondants disent manquer d'informations sur les ressources disponibles sur le territoire. Le CSSS demeure la principale porte d'entrée lorsque les familles ont un besoin pour lequel ils ne savent où s'adresser. + + +

CONNAISSANCE DES RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT
DANS LES DÉMARCHES

C) RESSOURCES ET PROGRAMMES OFFERTS SUR LE TERRITOIRE :

- Des bottins des ressources ont été produits par la MRC et par le Carrefour Jeunesse Emploi, mais ces bottins s'adressent davantage aux intervenants qu'à la population.
- Dans les petites municipalités, les comités de bienfaisance et les curés sont souvent des ressources de première ligne, en cas de besoin.
- A travers son service urgence-sociale, le CSSS effectue les références auprès des intervenants ou des organismes appropriés.
- Le CAB de Nicolet et plusieurs municipalités s'efforcent d'accueillir les nouveaux arrivants (invitation à participer à une fête populaire et/ou remise de dépliants présentant les services et les personnes-ressources dans la municipalité). Les nouveaux arrivants rejoints sont, principalement, les propriétaires de maison.

AIDE FINANCIÈRE

A) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES INTERVENANTS :

- En attendant le première chèque de chômage ou d'aide sociale, les gens se retrouvent sans ressource financière.
- Le prix élevé des logements et de l'électricité gruge une part importante du budget des familles à faible revenu.
- La facilité d'accès au crédit rend les personnes à faible revenu très vulnérables à l'endettement. + + +
- Les familles en situation de pauvreté n'ont pas la liquidité nécessaire pour faire face aux imprévus (bris d'un appareil électro-ménager, réparations à effectuer sur la voiture, etc.).
- Plusieurs familles vivent de l'anxiété et des problèmes de santé en raison de l'endettement et de la difficulté à rembourser leurs dettes.
- L'argent est une source importante de conflits, en particulier dans les familles recomposées.

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- La majorité des répondants ont déjà été confrontés, ou sont confrontés présentement, au manque d'argent pour répondre aux besoins de la famille. Seulement quatre répondants n'ont pas évoqué le manque d'argent, à un moment ou l'autre de l'entrevue. + + +
- 65% des répondants préfèrent s'adresser aux membres de leur famille ou à des amis lorsqu'ils ont besoin d'argent, alors que 25% vont demander de l'aide au CSSS. Les comités de bienfaisance en milieu rural sont peu connus des répondants. Les répondants semblent réticents à s'adresser à ces comités, de peur d'être « étiquetés » dans leur milieu. Quatre personnes ont indiqué qu'elles s'adresseraient au curé de la paroisse, en cas de difficulté financière.
- La maladie ou la perte d'emploi entraîne certaines familles qui n'ont jamais connu de difficultés financières dans la pauvreté. Ces familles trouvent alors difficile d'aller demander de l'aide, car elles doivent combattre leurs propres préjugés.

AIDE FINANCIÈRE

B) BESOINS IDENTIFIÉS PAR LES FAMILLES

- En dépit d'une situation financière précaire, plusieurs répondants parviennent à s'organiser pour répondre aux besoins de la famille (bonne planification budgétaire et utilisation des ressources du territoire). Toutefois, certains répondants paraissent très désorganisés au niveau de la planification budgétaire, ce qui les entraîne dans le cercle vicieux de l'endettement. Parmi ces répondants, on retrouve davantage de mères âgées de moins de 30 ans et ayant une scolarité inférieure ou équivalente au diplôme d'études secondaires.

C) RESSOURCES OU PROGRAMMES OFFERTS SUR LE TERRITOIRE

- À travers son programme de soutien aux familles (répit et dépannage), le CSSS peut offrir une aide financière aux familles dans le besoin. Les demandes les plus nombreuses auxquelles le CSSS a répondu, au cours des deux dernières années, concernent le besoin de garde de répit, le transport pour les soins médicaux, l'alimentation, les activités de loisirs ou terrain de jeux pour les enfants et l'entretien ménager.
- Certains comités de bienfaisance peuvent offrir une aide financière d'urgence.
- Le CAB de Nicolet effectue plutôt des prêts d'argent.
- Les personnes aux prises avec des problèmes d'endettement peuvent s'adresser au CIBES de Trois-Rivières, pour une consultation budgétaire. Les intervenants qui travaillent auprès des personnes à faible revenu ont reçu une formation du CIBES sur la planification budgétaire.

3.6- Synthèse des principaux besoins exprimés par les intervenants et les familles

Transport

- Manque de transport pour avoir accès aux services, surtout en milieu rural.
- Le Transport Collectif est méconnu et peu adapté aux réalités des familles.
- Isolement des mères qui restent à la maison pour s'occuper des enfants, en raison d'un manque de transport ou d'un manque de gardienne.
- Les familles qui possèdent une voiture ont de la difficulté à assumer les frais de réparations et/ou d'essence.

Logement

- Manque de grands logements abordables à Nicolet, St-Léonard, Pierreville. Les logements financièrement accessibles sont souvent insalubres ou mal isolés.
- Le temps d'attente est long pour obtenir un HLM et les procédures pour s'inscrire ou demeurer sur la liste d'attente peuvent paraître complexes.
- Il n'y a aucun HLM famille dans le secteur de St-Léonard.
- Frais de chauffage et d'électricité élevés dans les logements ou maisons mal isolés.

Sécurité alimentaire

- Manque de viande, de produits laitiers et d'œufs, dans les comptoirs alimentaires.
- Le manque de transport limite l'accès aux comptoirs alimentaires du territoire.
- Le prix des aliments est très élevé dans les épiceries situées en milieu rural
- Difficulté à assurer l'alimentation des enfants à l'école tout au long du mois. Les interdictions alimentaires compliquent la préparation des lunchs et des collations (les aliments santé sont souvent plus dispendieux!).

Habillement et ameublement

- Besoins vestimentaires importants lors de la rentrée scolaire et aux changements de saison (surtout en hiver).
- La naissance d'un enfant amène des dépenses difficiles à assumer (siège d'auto, bassinet, poussette, couches, lait maternisé).
- Difficulté à répondre aux besoins urgents de meubles et électro-ménagers usagés.

Services de garde pour les enfants de 0-5 ans

- Accès difficile aux places de garde à demi-temps (7\$), surtout en milieu familial.
- Difficulté à trouver une gardienne pour la garde ponctuelle, le jour.
- Plusieurs parents auraient besoin de prendre du répit (soir et/ou fin de semaine) mais le coût élevé de la garde à domicile limite les sorties.

Services de garde pour les enfants de 5-12 ans

- Le coût élevé des camps de jour limite la participation des familles à faible revenu.
- Les camps de jour ne sont pas offerts sur tout le territoire.
- La survie des services de garde en milieu scolaire est compromise dans les petites écoles, en raison des baisses de subventions et de la clientèle.

Frais liés à la fréquentation scolaire

- Les familles ont de la difficulté à payer les frais de surveillance du midi, les articles scolaires et les sorties scolaires, surtout lorsque les délais pour payer sont courts.
- Le coût élevé de la surveillance du midi est un irritant important pour les familles

Réussite scolaire

- Difficulté des parents à accompagner les enfants dans les devoirs (au primaire).
- L'aide aux devoirs dans les écoles rejoint un nombre restreint d'enfants. Le manque de transport limite la participation des enfants qui habitent loin de l'école.

Insertion professionnelle

- Le manque de transport ou de gardienne et la faible scolarisation réduisent les possibilités d'obtenir un emploi.
- Les mères de moins de 20 ans doivent souvent cesser leurs études avant la fin du secondaire. Le retour aux études demande beaucoup d'organisation et de support.

Loisirs

- Les frais d'inscription aux activités sont élevés (surtout l'automne et l'hiver).
- Peu de diversité dans l'offre d'activités de loisir en milieu rural (surtout des sports).
- Manque d'activités de loisir et/ou de transport pour les adolescents (milieu rural).

Soutien au rôle parental

- Les intervenants constatent des lacunes au niveau des compétences parentales (méconnaissance des besoins de enfants).
- Le passage de la garderie à l'école amène plusieurs nouvelles responsabilités (lunch, horaires d'autobus, devoirs) difficiles à intégrer, pour certains parents.
- Hausse des familles recomposées ayant plusieurs enfants sur le territoire. Conflits plus fréquents au sujet des relations entre enfants et beaux-parents et de l'argent.

Santé

- Temps d'attente à l'urgence est long pour les familles ayant des enfants en bas âge.
- Manque de ressources pour répondre aux nombreux besoins en orthophonie.
- Difficulté à se trouver un médecin pour les familles qui arrivent sur le territoire.
- Difficulté à assumer les frais dentaires pour les travailleurs à faible revenu.
- Plusieurs intervenants constatent que la culture du cannabis amène des conséquences négatives sur la santé (physique et mentale) des individus, ainsi qu'un climat de tension et de méfiance dans les familles et dans les communautés du Bas-St-François.

Connaissance des ressources

- Méconnaissance des programmes gouvernementaux (logement, santé...) et des ressources offertes sur le territoire.
- Arrivée de plusieurs nouvelles familles sur le territoire. L'accueil qui est fait aux nouveaux arrivants permet surtout de rejoindre les propriétaires de maison.

Aide financière

- Difficulté pour les familles à demander de l'aide financière ou matérielle dans les organismes (honte, peur du jugement). Lorsque des intervenants vont au-devant d'elles de façon respectueuse, les familles généralement acceptent l'aide proposée.
- La facilité d'accès au crédit rend les personnes à faible revenu (surtout celles qui sont peu scolarisées) très vulnérables à l'endettement. Le cercle vicieux de l'endettement engendre de l'anxiété et des problèmes de santé physique ou mentale.

3.7- Besoins les plus souvent exprimés par les 34 familles lors des entrevues

	Nombre de personnes qui ont de la difficulté à combler ce besoin	(%) Nombre de personnes/ 34 répondants
1- Les loisirs	16	(47%)
2- Habillement	15	(44%)
3- Alimentation	14	(41%)
4- Santé	14	(41%)
5- Frais liés à la fréquentation scolaire *	12	(48%)
6- Habitation	12	(35%)
7- Service de garde (0-5 ans)*	9	(47%)
8- Transport	8	(23%)
9- Aide aux devoirs pour enfants du primaire *	7	(47%)
10- Support aux parents en cas de difficultés avec un enfant	5	(15%)
11- Ameublement	4	(12%)
12- Service de garde (5-12 ans)	0 * *	(0%)

* Pour ces besoins, les pourcentages ont été calculé en fonction du nombre de répondants ayant des enfants dans le groupe d'âge visé (0-5 ans ou 5-12 ans).

* * Ce nombre peut s'expliquer par le fait que la majorité des répondantes qui avaient des enfants de 5 à 12 ans étaient à la maison (assistance-emploi ou par choix)

- À la question, trouvez-vous qu'il manque d'informations sur les ressources offertes aux familles sur le territoire, 20 répondants (59%) ont répondu OUI.

3.8- Analyse des différences entre les besoins exprimés par les familles et ceux exprimés par les intervenants

Dans l'ensemble, la consultation des familles a permis de valider le portrait des besoins que les intervenants avaient dressé. En effet, on retrouve une grande convergence entre les besoins exprimés par les deux groupes. Toutefois, on observe quelques différences entre les intervenants et les familles, relativement à l'importance de certains besoins.

Ainsi, la difficulté qui a été mentionnée le plus souvent par les familles concerne l'accès aux loisirs. À priori, cette réponse peut sembler étonnante, puisque le loisir n'est généralement pas considéré comme un besoin de base. Ce résultat semble traduire un sentiment de privation des parents à faible revenu, qui aimeraient inscrire leurs enfants à des activités de loisir, afin que ceux-ci soient semblables aux autres enfants. Or, après avoir payé le logement, la nourriture, l'habillement, les frais scolaires et j'en passe, il reste rarement de l'argent pour les loisirs. Quelque soit leur niveau de scolarité, près d'un parent sur deux a dit vivre une difficulté d'accès au loisir. Toutefois, 7 des 9 répondants qui ont inscrit leurs enfants à une activité de loisir, cet automne, ont une scolarité de niveau collégial ou universitaire.

L'habillement figure au deuxième rang des besoins les plus souvent évoqués par les familles. Le fait que le questionnaire ait été administré à l'automne, soit peu de temps après la rentrée scolaire et à l'approche de l'hiver, peut expliquer la prédominance de ce besoin pour les familles à faible revenu.

La difficulté d'accès à des soins de santé a été exprimée beaucoup plus souvent par les familles que par les intervenants. Ce besoin a surtout été évoqué par les familles ayant des enfants de 0-5 ans, ainsi que par des familles nouvellement arrivées sur le territoire, qui ne parviennent pas à se trouver un médecin de famille.

L'habitation, l'alimentation, les frais liés à la fréquentation scolaire, l'aide aux devoirs et l'accès aux services de garde des enfants de 0-5 ans ont été évoqués par un grand nombre d'intervenants et de familles.

Le manque de transport constitue le besoin le plus souvent nommé lors des entrevues avec les intervenants. Les familles ont également exprimé ce besoin, mais de façon moins unanime, puisque seulement 25% des répondants disent vivre des difficultés liées au transport. Le réseau familial permet à plusieurs familles de pallier l'absence de voiture. Toutefois, cela exige un bon sens de l'organisation, en plus de conduire à un sentiment de dépendance à l'égard de l'entourage.

Par ailleurs, bon nombre d'intervenants ont fait ressortir les lacunes des familles au chapitre de leurs compétences parentales. Au nombre de ces lacunes, on retrouve le manque d'organisation domestique (repas, routines, etc.), ainsi que la difficulté des parents à percevoir et à répondre aux besoins de leurs enfants. En ce qui a trait aux familles, 60% des répondants ont reçu de l'aide en cas de difficulté avec un enfant, soit de l'école, du CSSS ou du CSDI. Dans la majorité des cas, les parents se disent satisfaits de l'aide reçue. Seulement 15% des répondants trouvent difficile d'obtenir de l'aide, présentement, en cas de difficulté vécue par un de leurs enfants. Mentionnons que les participantes du projet Mère-Veille consultent davantage les intervenants du CSSS, que les non-participantes.

Plusieurs intervenants ont déploré l'absence de ressources offrant des meubles et électroménagers usagés sur le territoire. Quelques familles ont dit avoir déjà eu besoin de meubles, mais il s'agit d'un besoin très ponctuel, qui a été comblé depuis. Certaines familles se montrent méfiantes face à l'achat d'électroménagers usagés. De plus, la question des normes de sécurité des sièges d'auto usagés pour bébé semblait préoccuper davantage les intervenants que les familles, qui n'ont pas l'argent nécessaire pour en acheter des neufs.

Contrairement aux intervenants, aucune famille n'a exprimé de difficulté en lien avec la garde scolaire ou estivale des enfants de 6-11 ans. Il est important de rappeler que la majorité des répondants ayant des enfants d'âge scolaire étaient présents la maison, après l'école ou pendant l'été.

Enfin, de nombreux intervenants ont déploré la dégradation du tissu social et le climat de méfiance qui s'est installé dans le Bas-St-François, au cours des dernières années, en raison de la banalisation de la culture du cannabis. Les intervenants observent une série de conséquences négatives liées à la culture du cannabis dans tous les groupes d'âge de la population. De plus, on ressent le malaise de plusieurs intervenants, lorsqu'il est question d'allouer une aide financière à des personnes soupçonnées d'avoir des activités illégales, souvent très lucratives ! Les aspects entourant la culture du cannabis et les conséquences sur la famille n'ont pas été abordés lors de la consultation auprès des familles, en raison du malaise que ces questions risquaient de provoquer chez certains répondants.

Cette recherche a permis de mettre en évidence les besoins exprimés par les intervenants et les familles à faible revenu. Il est également possible de faire ressortir des différences de perceptions entre ces deux groupes. Les actions qui découleront de la démarche devront tenir compte des besoins identifiés par les familles consultées, sans négliger la vision plus globale exprimée par les intervenants, qui côtoient un grand nombre de familles sur le territoire de la MRC Nicolet-Yamaska.

Étape 4 : Analyse des forces et des faiblesses du milieu et propositions de pistes d'action

Le chapitre précédent a fait ressortir les besoins des familles, ainsi que les ressources oeuvrant auprès de celles-ci dans la MRC Nicolet-Yamaska. L'analyse qui suit tentera de voir où se situent les forces et les faiblesses de ce milieu, quant à sa capacité de répondre aux différents besoins exprimés par les intervenant et par les familles. Enfin, des pistes d'action seront proposées pour tenter de combler les lacunes observées entre les besoins des familles et les ressources du milieu. Les pistes d'action proposées résultent, en majorité, des discussions du comité « Familles et pauvreté » et des entrevues avec les intervenants et avec les familles. Certaines pistes d'action s'inspirent, également, des travaux réalisés par un comité ayant effectué une démarche similaire dans la MRC de Drummond, en 2004.

Il est important de noter que les membres du comité « Familles et pauvreté » ne possèdent pas une expertise pour chacune des catégories de besoins identifiées. Le comité n'était pas en mesure d'évaluer le réalisme de toutes les actions proposées, surtout lorsque celles-ci concernaient des organismes qui n'étaient pas présents autour de la table. Il reviendra au Carrefour du développement Santé, Économie sociale et Communautaire du CLD de stimuler la réflexion et l'action, chez les partenaires concernés par la problématique de la pauvreté des familles.

TRANSPORT

D) FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- Après plusieurs années d'attente, le Transport Collectif est enfin offert dans la MRC Nicolet-Yamaska. Le développement de ce service constitue une force certaine pour le milieu, car il facilite l'accès au travail et aux services pour la population du territoire.
- Actuellement, le Transport Collectif rejoint davantage les jeunes adultes et les personnes âgées, mais l'organisme se préoccupe de mieux desservir les familles. La mise en place du service de covoiturage, à l'hiver 2007, est susceptible de mieux répondre aux besoins et aux réalités des familles ayant des jeunes enfants.
- Les services offerts par le Transport Collectif et les modalités de fonctionnement qui s'y rattachent sont encore méconnus de plusieurs personnes, surtout en milieu rural.
- En l'absence de formation professionnelle en mécanique automobile offerte dans la MRC, les familles à faible revenu n'ont pas accès à des services mécaniques à faible coût.

E) PISTES D'ACTION :

- Accroître l'information sur les modalités de fonctionnement du Transport Collectif (transport par autobus et covoiturage) dans les municipalités de la MRC.
- Évaluer la pertinence d'installer des sièges de bébé et de pouvoir apporter des poussettes dans les autobus du Transport Collectif.
- Accroître les communications entre les organismes qui offrent des activités (horaires d'activités, clientèle visée) et le Transport Collectif, afin de mieux cerner les besoins et la provenance de la clientèle.
- Réflexion sur les moyens qui permettraient aux familles à faible revenu d'avoir accès à des services mécaniques à des prix abordables, pour leur véhicule (ex : offrir des ateliers sur les notions de base en mécanique automobile pour favoriser l'entretien préventif).

LOGEMENT

D) FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- Si on retrouve des HLM famille à Nicolet, Pierreville et Ste-Monique, la région de St-Léonard d'Aston n'offre aucun logement social pour aider les familles monoparentales où à faible revenu à se loger. Or, cette région connaît présentement la hausse la plus marquée du nombre de naissances sur le territoire.
- Le temps d'attente pour obtenir un HLM est long, ce qui décourage bien des personnes à faire les démarches nécessaires pour s'inscrire ou demeurer sur la liste d'attente.
- La MRC Nicolet-Yamaska est celle où l'on retrouve la proportion la plus élevée de propriétaires à faible revenu. De plus, les habitations construites dans la MRC sont parmi les plus âgées de la région, ce qui amène des besoins de réparations importants et des coûts de chauffage élevés. Par ailleurs, l'insalubrité des logements les moins dispendieux a été mise en évidence par plusieurs intervenants et familles lors des entrevues. Enfin, les programmes d'aide gouvernementales destinés aux propriétaires ou aux locataires sont souvent méconnus et sous-utilisés, par la population de la MRC.
- L'accès à un logement abordable joue un rôle déterminant sur les conditions de vie des familles à faible revenu, ainsi que sur leurs capacités financières à répondre aux autres besoins de la famille (alimentation, vêtements, frais scolaires, etc). Or, on ne retrouve aucun organisme ou comité préoccupé par la problématique du logement abordable, pour l'ensemble de la MRC.
- On observe des hausses notables du prix et de l'évaluation foncière des maisons situées dans la MRC, au cours des dernières années. Comment la hausse du prix des maisons affectera-t-elle les conditions de vie des familles à faible revenu du territoire ?

LOGEMENT

E) PISTES D'ACTION :

- Formation d'un comité de réflexion sur la question du logement abordable pour l'ensemble de la MRC. En plus des organismes sociaux oeuvrant auprès des familles à faible revenu, il serait intéressant d'associer les partenaires municipaux et les propriétaires de logements locatifs, à la réflexion sur la question du logement.
- Réflexion sur les possibilités de construire des logements sociaux pour les familles, en particulier dans la région de St-Léonard.
- Simplifier les procédures d'inscription sur les listes d'attente des HLM. Sensibiliser les familles en difficulté à l'importance de s'inscrire sur cette liste, pour obtenir un HLM.
- Réflexion sur les moyens à prendre pour libérer les HLM famille occupés par des personnes seules, afin de les offrir à des familles à faible revenu.
- Réflexion sur les possibilités de se doter de règlements municipaux incitant les propriétaires à effectuer les rénovations ou les réparations nécessaires, lorsque la santé ou la sécurité des locataires est compromise.
- Campagne d'information publique sur les différents programmes d'aide gouvernementale destinés aux locataires et aux propriétaires.
- Offrir des ateliers sur l'entretien préventif d'une maison.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

D) FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- Avec le développement d'un comptoir alimentaire à St-Léonard, à l'automne 2006, les trois secteurs du territoire sont desservis par ce service d'aide alimentaire. Toutefois, les divisions territoriales dans le Bas-St-François semblent limiter l'accès aux comptoirs alimentaires et aux Paniers de Noël. Le manque de transport demeure une contrainte majeure limitant l'accès à l'aide alimentaire.
- Quatre organismes du territoire offrent des cuisines collectives. Le nombre de familles avec enfants qui sont rejointes par ces cuisines varie beaucoup d'un endroit à l'autre. Il subsiste encore des préjugés, dans la population, à l'égard des cuisines collectives.
- Les écoles ont de la difficulté à trouver les ressources financières récurrentes pour répondre aux besoins alimentaires des enfants dont la boîte à lunch est dé garnie.
- En milieu rural, le coût élevé des aliments dans les épiceries incite les familles à se déplacer vers les grands centres. Lorsque les comités de bienfaisance remettent des bons d'achat dans ces épiceries locales, les familles reçoivent peu de denrées, compte tenu du prix élevé de ces produits.

E) PISTES D'ACTION

- Jumeler les deux comptoirs du Bas-St-François pour maximiser l'offre de dépannage alimentaire dans cette région. Créer un milieu de vie (semblable à la Ressource d'aide alimentaire de Nicolet) pour briser l'isolement des personnes démunies.
- Réflexion sur les actions à prendre pour permettre aux comptoirs alimentaires d'offrir davantage de viande, de produits laitiers et d'œufs.
- Faciliter la transition de la garderie à la maternelle par des activités sur la préparation des lunches (en tenant compte de tous les interdits alimentaires), à Passe-Partout ou à Mère-Veille.
- Sensibiliser les enseignants et le personnel des écoles aux attitudes et comportements à adopter, face aux enfants dont la boîte à lunch est souvent dé garnie et face à leurs parents.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

E) PISTES D'ACTION :

- Offrir des cours de cuisine économique et équilibrée dans les écoles primaires et secondaires du territoire, afin de faciliter l'intégration de saines habitudes alimentaires dans les familles.
- Réflexion sur les possibilités de réduire le coût des aliments dans les épiceries situées en milieu rural, afin de favoriser l'achat local. Soutenir les initiatives communautaires visant à maintenir les épiceries locales ou les services de proximité dans les petites municipalités rurales (ex : Aston-Jonction). Évaluer les éléments qui facilitent ou limitent la réussite de ces projets, afin de tirer des leçons de ces expériences.
- Sensibiliser les propriétaires des épiceries locales à considérer le prix coûtant, plutôt que le prix de vente, lorsque des familles obtiennent des bons d'achats des comités de bienfaisance.
- Approcher les clubs sociaux ou les Caisses populaires afin qu'ils offrent une aide financière aux écoles pour répondre aux besoins alimentaires des enfants.
- L'autonomie alimentaire passe par l'apprentissage des rudiments de la cuisine. Il serait intéressant d'établir des ponts entre les comptoirs alimentaires et les organismes qui font des cuisines collectives. Par exemple, les comptoirs alimentaires pourraient remettre des recettes pour maximiser l'utilisation des denrées qui y sont remises.
- La formule des cuisines collectives a fait ses preuves pour favoriser l'autonomie alimentaire des familles à faible revenu, tout en contribuant à la socialisation des parents. Réflexion sur les stratégies à prendre pour rejoindre un plus grand nombre de familles, ainsi que pour modifier les préjugés défavorables qui persistent, dans la population.
- Informer et accompagner (au besoin) les personnes qui aimeraient faire des cuisines collectives avec leurs amies dans leur propre maison.
- Réflexion sur la pertinence d'entreprendre les démarches nécessaires à la mise en place d'un groupe d'achats alimentaires dans la MRC (en tenant compte des recommandations du rapport produit à l'automne 2005).

AMEUBLEMENT ET HABILLEMENT

D) FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- On retrouve des comptoirs vestimentaires dans cinq municipalités du territoire. Un nouveau vestiaire s'est développé à St-François-du-Lac pour combler le vide laissé par l'Accueil St-François, mais il est éloigné du village.
- Les travailleurs ont difficilement accès aux comptoirs vestimentaires qui ne sont ouverts que le jour.
- Le CAB de Nicolet dispose de l'espace nécessaire pour recueillir les meubles en bon état. Le manque de transport semble constituer le principal problème pour répondre au besoin de meubles et d'électro-ménagers usagés.
- Manque de ressources offrant tout le matériel nécessaire (à prix abordable!) lors de la naissance d'un enfant (siège d'auto, bassinet, poussette, couches, lait maternisé, etc). Les sièges d'auto conformes aux normes de sécurité sont difficiles à trouver.

E) PISTES D'ACTION :

- Devant la difficulté d'assurer la rentabilité et la viabilité d'une ressourcerie en milieu rural, identifier les actions permettant de résoudre le problème du transport des meubles usagés.
- Ouvrir les comptoirs vestimentaires un soir par semaine, pour rejoindre les travailleurs. Veiller à assurer une relève, à moyen et long terme, dans les comptoirs opérés par des bénévoles (ex : plateau de travail pour l'insertion socioprofessionnelle).
- Réflexion sur les actions à prendre pour mieux répondre aux nombreux besoins des familles à faible revenu, lors de la naissance d'un enfant.
- Sensibiliser les parents à l'importance de se procurer un siège d'auto neuf plutôt qu'usagé, car il est difficile d'en vérifier la sécurité.
- À l'approche de Noël, effectuer une cueillette de jouets, de livres ou d'articles sportifs (patins, traîneau, etc.) qui pourront être offerts avec les Paniers de Noël. Solliciter la participation des adolescents pour la distribution des jouets.

GARDE RÉGULIÈRE ET DE RÉPIT (0-5 ANS)

D) FORCES ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE

- Les CPE du territoire semblent en mesure de répondre aux besoins de garde à temps complet. De plus, on retrouve des installations et/ou des services de garde en milieu familial dans toutes les municipalités du territoire. Toutefois, la principale difficulté pour les familles demeure l'accès à des places à demi-temps, surtout en milieu familial.
- Depuis quelques années, le comité services de garde de la CDC s'efforce de répondre aux besoins de garde des parents, notamment avec la publication d'une liste de gardiennes. Ce comité souhaite se pencher prochainement sur les possibilités d'implanter une halte-garderie à Nicolet, pour répondre aux besoins de garde ponctuelle.
- Les familles ont besoin de répit, mais elles manquent d'argent pour payer une gardienne à domicile le soir ou les fins de semaine. Le CSSS peut défrayer le coût de la garde de répit pour les familles en difficulté, mais les besoins à combler sont nombreux.
- Les travailleurs saisonniers ou ayant des horaires atypiques ont plus de difficulté à trouver des gardiennes le soir ou la fin de semaine. Le coût de la garde à domicile est beaucoup plus élevé que la garde en CPE. Peu de responsables de garde en milieu familial sont intéressés à offrir la garde le soir et les fins de semaine.

E) PISTES D'ACTION :

- Réflexion commune (comité services de garde, CPE, responsables de services de garde en milieu familial) sur les actions à prendre pour mieux répondre aux besoins de garde occasionnelle ou à demi-temps (à Nicolet et en milieu rural), ainsi que sur les besoins de garde atypique.
- Accroître la collaboration entre les CPE et le CSSS dans le but de réduire les coûts associés à la garde de répit de fin de semaine.
- De plus en plus de familles font face à des besoins de garde pour un parent âgé ou une personne en perte d'autonomie. Offrir une formation adaptée au gardiennage des personnes âgées ou en perte d'autonomie et diffuser une liste de gardiennes (formule semblable à celle développée pour la garde des enfants de 0-12 ans).

GARDE SCOLAIRE ET GARDE ESTIVALE (5-12 ANS)

D) FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- Les services de garde en milieu scolaire ne sont pas présents dans toutes les écoles du territoire. La pérennité des services de garde existants pourrait être compromise, en raison des baisses conjuguées de clientèles et de subventions gouvernementales.
- Depuis l'été 2005, une coordonnatrice a été embauchée pour aider les municipalités des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska à implanter des camps de jour. Le contrat de cette coordonnatrice se terminera à la fin de l'été 2007, dans la MRC Nicolet-Yamaska. Cette MRC demeure, toutefois, la moins développée du Centre-du-Québec en matière de camps de jour. Il reste des besoins à combler à La Visitation, Ste-Monique et Grand St-Esprit, ainsi que dans la région de St-Léonard.
- En raison des coupures budgétaires, les frais d'inscription aux camps de jour pourraient augmenter en 2007. Les frais d'inscription élevés constituent, justement, la principale contrainte qui limite la participation des familles à faible revenu à ces camps.

E) PISTES D'ACTION :

- Sensibiliser les élus à l'importance d'avoir un camp de jour pour répondre aux besoins de garde des parents travailleurs. Développer un camp de jour conjoint pour les municipalités de Ste-Monique, La Visitation et Grand St-Esprit, ainsi qu'un camp de jour à St-Léonard pour accueillir les enfants des villages avoisinants.
- Encourager les responsables des camps de jour à aller au devant des familles en situation de pauvreté (à partir de la liste des Paniers de Noël, par exemple) en leur proposant une aide financière pour l'inscription de leurs enfants (ententes possibles avec le CSSS, les clubs sociaux du milieu ou la Fondation Canadian Tire).
- Favoriser l'accès des familles aux camps de jour par des tarifs familiaux avantageux.
- Évaluer les besoins de garde des parents travailleurs dans les écoles où il n'y a pas de services de garde, ainsi que les impacts de la fermeture des services de garde existants, sur les conditions de vie des familles (conciliation travail-famille).

FRAIS LIÉS À FRÉQUENTATION SCOLAIRE

D) FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- Au cours des dernières années, le comité scolaire de la CDC a effectué plusieurs actions pour sensibiliser les écoles et la Commission Scolaire La Riveraine aux difficultés vécues par les familles à faible revenu. Pour l'année scolaire 2006-2007, la Commission Scolaire a fixé un montant maximal pour les frais de surveillance du midi, afin de réduire la facture des parents dans les petites écoles du territoire. De nombreuses familles ont cependant de la difficulté à payer les frais de surveillance du midi. Plusieurs écoles sont ouvertes à faire des arrangements avec les parents qui vivent une situation financière précaire, mais d'autres mettent davantage de pression (agence de recouvrement).
- L'aide financière pour les achats d'articles scolaires est offerte à Nicolet (primaire seulement) et dans le Bas-St-François (primaire et secondaire). Ce type d'aide financière n'est pas offerte dans la région de St-Léonard.
- Au cours des dernières années, les opportunités de voyages à l'étranger se sont multipliées, dans les écoles secondaires du territoire. Ces activités impliquent des frais importants, que les familles à faible revenu parviennent difficilement à assumer.

E) PISTES D'ACTION :

- Sensibiliser les écoles à l'importance d'informer les parents en juin, des frais scolaires (articles scolaires et frais de surveillance du midi) qu'ils auront à déboursier lors de la rentrée, pour faciliter la planification financière.
- Informer davantage les parents des possibilités d'étaler les paiements pour la surveillance du midi, ainsi que sur l'utilisation de ce service de façon occasionnelle.
- Offrir l'aide financière pour les frais scolaires dans la région de St-Léonard d'Aston et offrir une aide pour les frais scolaires des élèves du secondaire, à Nicolet.
- Évaluer le besoin et l'intérêt des parents pour la mise en place de coops scolaires dans les écoles du territoire, car il s'agit d'une formule très appréciée des parents de Ste-Monique.

RÉUSSITE SCOLAIRE

D) FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- La proportion d'enfants de 4 ans qui participent au programme Passe-Partout est élevée (65%), et ceux-ci semblent s'intégrer plus facilement à la maternelle 5 ans.
- L'aide aux devoirs est offerte dans toutes les écoles du territoire, mais le nombre d'élèves rejoints est, somme toute, limité. Le manque de transport réduit la participation de certains enfants qui auraient bien besoin de cette aide.
- Les parents manquent de support pour accompagner leurs enfants dans les apprentissages scolaires, surtout lorsque ceux-ci ont des problèmes de comportements ou d'apprentissage. Les intervenants déplorent le manque de ressources professionnelles dans les écoles pour répondre aux besoins des enfants ayant des difficultés.
- On constate une augmentation marquée du nombre d'enfants référés pour des problèmes de langage dans la MRC Nicolet-Yamaska. Les ressources en orthophonie semblent insuffisantes pour répondre aux nombreux besoins.
- Un programme d'éveil à la lecture est offert aux enfants de 3-5 ans de la Ludolettre. Alpha-Nicolet a suspendu son programme d'animation autour du livre, faute de subvention. Les activités de stimulation à la lecture sont offertes de façon ponctuelle par certaines bibliothèques du territoire.

E) PISTES D'ACTION

- Réflexion dans les écoles sur les moyens de rejoindre un plus grand nombre de jeunes pour l'aide aux devoirs.
- Effectuer des activités parents-enfants en lien avec l'aide aux devoirs ou à l'éveil à la lecture pour les enfants de 3 à 8 ans (écoles, organismes en alphabétisation, bibliothèques). S'inspirer des actions développées dans la MRC de Drummond (comité éveil à la lecture et à l'écriture) pour rejoindre davantage les familles en milieu rural.
- Accroître la concertation entre les CPE, les écoles et le CSSS pour le dépistage précoce et le suivi professionnel aux enfants ayant des besoins particuliers, ainsi qu'à leurs parents.

INSERTION PROFESSIONNELLE

D) FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- L'offre de formations professionnelles sur le territoire est limitée (École d'agriculture et École commerciale), ce qui amène plusieurs jeunes (surtout les hommes) à quitter la MRC pour poursuivre une formation spécialisée répondant à leurs intérêts.
- La MRC est bien desservie en matière d'alphabétisation et d'éducation aux adultes.
- Plusieurs organismes se préoccupent de soutenir les personnes (selon leurs besoins) dans leur recherche d'emploi, mais ils sont essentiellement situés à Nicolet.
- Le développement du Transport Collectif facilite les déplacements des adultes vers les lieux de formation et de travail.
- L'accès à un service de garde demeure une condition essentielle pour le retour aux études ou sur le marché du travail des parents (en particulier des mères). Les CPE du territoire semblent en mesure de bien répondre aux besoins de garde à temps complet pour les enfants de 0-5 ans. Par ailleurs, les services de garde scolaire ne sont pas offerts dans toutes les écoles et la pérennité de ce service est compromise dans les petites écoles. De plus, l'offre de camps de jour estival pour les enfants de 5-12 ans n'est pas développée dans toutes les municipalités du territoire. Enfin, le coût de la garde à domicile est très élevée, pour les travailleurs qui ont un horaire atypique.
- La proximité des services de garde (scolaire et estivale) constitue un critère de plus en plus important dans le choix de la municipalité dans laquelle une jeune famille décide de s'installer.

E) PISTES D'ACTION

Voir les items Transport et Services de garde

SOUTIEN AU RÔLE PARENTAL

D) FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- Le CSSS offre une variété d'activités gratuites aux parents d'enfants de 0-5 ans (OLO, Mère-Veille, PSJP, YAPP, stimulation précoce, orthophonie, etc.). Toutefois, l'offre de programmes ou d'activités pour les parents ayant des enfants de 6-11 ans est nettement moins développée.
- L'isolement des mères constitue un des principaux besoins exprimés par les intervenants et par les familles consultés. Le projet Mère-Veille est très apprécié des participantes, puisqu'il favorise la socialisation des mères ayant des enfants de âgés de moins de 5 ans. De plus, il est important de noter que les participantes à Mère-Veille ont plus souvent recours aux services offerts par les organismes du territoire, que les non-participantes. Toutefois, le nombre de places est limité, et ce programme est méconnu des mères qui sont arrivées dans la MRC après la naissance de leurs enfants.
- Trois organismes communautaires sont destinés aux familles sur le territoire (St-Célestin, St-Léonard et Pierreville). À Nicolet, c'est principalement le CSSS qui répond aux besoins des familles (en collaboration avec le RDDDS et la Collective des femmes, pour Mère-Veille), car il n'y a pas d'organisme communautaire destiné aux familles.
- Peu d'activités pères-enfants et intergénérationnelles sont offertes sur le territoire.
- Les familles recomposées vivent des réalités psychosociales et financières différentes des familles traditionnelles. On constate que ces familles sont de plus en plus nombreuses sur le territoire, et que certaines comptent un nombre élevé d'enfants.

SOUTIEN AU RÔLE PARENTAL

E) PISTES D'ACTION :

- Prolonger le programme Mère-Veille jusqu'à la fin de la 1^{ère} année, pour faciliter la transition lors de l'entrée à l'école et pour l'aide aux devoirs des enfants.
- Offrir un suivi (ex : 3 rencontres par année) aux mères qui ne sont plus éligibles au projet Mère-Veille, en raison de l'âge des enfants, afin de maintenir le réseau social.
- Réflexion du CSSS et de ses partenaires pour identifier les actions susceptibles de venir en aide aux parents ayant des enfants de 6-11 ans, notamment au niveau de la discipline et de la résolution de conflits.
- Proposer des activités père-enfants pour favoriser le développement des compétences parentales chez les pères (ex : Papa pour la vie).
- Favoriser les activités intergénérationnelles à la garderie, à l'école, dans org. commun.
- Sensibiliser les différentes organisations du territoire (écoles, municipalités, garderies, org. comm., etc) aux réalités et aux besoins particuliers des familles recomposées.
- Réflexion sur la pertinence de développer un organisme spécifiquement destiné aux familles à Nicolet.
- Réflexion sur les actions à prendre pour réduire l'isolement des mères (en tenant compte des problèmes de transport et de gardiennage).

LES LOISIRS

D) FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- Le manque d'accès au loisir, en raison du coût élevé des activités, constitue le besoin le plus souvent exprimé par les familles consultées. Le CSSS et certains clubs sociaux peuvent défrayer les coûts d'inscription pour les familles à faible revenu.
- En milieu rural, l'offre de loisir dépend beaucoup du dynamisme des bénévoles. Les activités sont davantage offertes l'été et sont surtout sportives (peu de diversité).
- Grâce à ses nombreuses infrastructures, Nicolet peut offrir une gamme variée d'activités, tout au long de l'année. Le coût élevé des activités limite l'accès pour plusieurs familles.
- Les activités de loisir abordables sont souvent mises en place par des comités de bénévoles (ex : fêtes familiales). Or, le désengagement des bénévoles et l'effritement du tissu social pourraient entraîner une baisse de ces activités communautaires.
- À travers les plans d'actions de la politique familiale ou le Pacte rural, plusieurs municipalités se préoccupent d'offrir des activités ou des équipements aux familles.
- Le manque de transport et les préjugés limitent l'accès aux Maisons de Jeunes.

E) PISTES D'ACTION

- Embauche d'un travailleur en loisir pour soutenir les comités bénévoles en milieu rural.
- Accroître les concertations scolaires-municipales, afin d'offrir des activités pour les enfants ou les familles à faible coût, dans les écoles primaires.
- Accroître la diffusion des activités de loisir (régulières ou ponctuelles) offertes sur le territoire et à proximité de la MRC, car on constate une méconnaissance des ressources.
- Organiser une sortie estivale et une sortie hivernale destinées aux familles de l'ensemble de la MRC (tarif abordable pour les familles nombreuses).
- Offrir du cinéma pour les familles dans les écoles secondaires.
- Réflexion sur les contraintes qui limitent l'accès des adolescents aux Maisons de jeunes (préjugés, transport, etc) et sur les actions à poser pour rejoindre davantage les 12-17 ans.
- Sensibiliser les municipalités à l'importance de faire de la place aux adolescents.

LA SANTÉ

D) FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- Les points de services du CSSS à Pierreville et St-Léonard facilitent l'accès aux soins de santé des personnes qui habitent en milieu rural.
- Manque de ressources pour répondre aux nombreux besoins en orthophonie.
- Les ressources du territoire semblent avoir de la difficulté à répondre aux besoins des personnes qui vivent des problématiques multiples (ex: consommation de drogues ET santé mentale).
- Plusieurs organismes oeuvrent sur le territoire pour venir en aide aux personnes aux prises avec des problèmes de dépendance et font de la prévention dans les écoles.
- Les travailleurs à faible revenu ont de la difficulté à défrayer les coûts des soins dentaires.
- La problématique entourant la culture du cannabis engendre des conséquences négatives sur la santé des individus et sur le tissu social des collectivités du Bas-St-François. Un comité de lutte au cannabis a été mis en place pour agir sur cette problématique multiple et complexe.

E) PISTES D'ACTION :

- Poursuivre les réflexions et les actions collectives (acteurs municipaux, économiques, scolaires et sociaux) pour réduire les conséquences négatives liées à la culture du cannabis, dans les communautés du Bas-St-François.
- Embauche d'un travailleur qui serait présent dans les cours d'écoles de Pierreville et de St-François-du-Lac pour être à l'écoute des enfants (personne neutre qui n'agirait pas comme délateur auprès des policiers).
- Correspondance dans les écoles entre les enfants et les personnes âgées. Activités inter-générationnelles pour favoriser la création de liens entre les enfants et les grands-parents.
- Accroître l'information aux parents sur les soins couverts par l'assurance-maladie (dentaires, examen de la vue) et sensibiliser les familles à l'importance des soins préventifs, pour éviter des factures élevées chez le dentiste.

CONNAISSANCE DES RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT
DANS LES DÉMARCHES

D) FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- Les intervenants constatent l'arrivée de plusieurs nouvelles familles sur le territoire. Certaines familles ont un réseau de social limité et ne connaissent pas les ressources.
- De plus en plus de municipalités se préoccupent de l'accueil des nouveaux arrivants par des bulletins ou des pochettes de bienvenue. Toutefois, la majorité des personnes rejointes sont des propriétaires d'habitation.
- Un répertoire des ressources de lutte à la pauvreté est disponible (sur le site Internet de la MRC), mais il s'adresse davantage aux intervenants qu'à la population.
- Le CSSS demeure la principale porte d'entrée pour connaître les ressources du territoire.
- Les personnes peu scolarisées ont souvent besoin d'être accompagnées pour effectuer des démarches ou pour obtenir de l'aide (téléphone, formulaire à compléter, etc). Plusieurs organismes se préoccupent de l'accompagnement des personnes, mais les ressources humaines manquent parfois, pour répondre à ce besoin.

E) PISTES D'ACTION

- Réalisation d'un bottin des ressources familles de la MRC simple et facile à consulter. (Voir le bottin des ressources familles produit par le CSSS de Drummond).
- Continuer à assurer la mise à jour du répertoire des ressources de lutte à la pauvreté, qui est en ligne sur le site de la MRC.
- Accueil des nouveaux arrivants : inviter les nouvelles familles lors des fêtes familiales, remettre la liste des gardienNEs, s'efforcer de rejoindre aussi les locataires.
- Répertoire et diffuser les différents programmes gouvernementaux auxquels l'ensemble de la population et/ou les personnes défavorisées pourraient avoir droit (RAMQ, Société habitation du Qc, etc.).
- Utiliser la radio communautaire pour faire la promotion des ressources du territoire et des différents programmes gouvernementaux.

AIDE FINANCIÈRE

D) FORCES ET FAIBLESSES DU MILIEU

- En dépit d'une situation financière précaire, plusieurs familles parviennent à s'organiser pour répondre aux besoins de base (bonne planification budgétaire et utilisation des ressources du territoire). Elles n'ont cependant pas les ressources nécessaires pour faire face aux imprévus. D'autres familles sont très désorganisées au niveau financier, ce qui les rend plus vulnérables à l'endettement. Le CIBES (ACEF) de Trois-Rivières peut offrir des ateliers sur planification budgétaire dans les organismes du territoire.
- Des comités de bienfaisance offrent du dépannage alimentaire (bons d'achats d'épicerie et/ou paniers de Noël et/ou aide financière) dans la plupart des municipalités de la MRC, mais ils disposent d'un budget très limité. Ces comités sont souvent méconnus ou mal connus de la population et des intervenants, et plusieurs familles craignent d'être jugées en allant leur demander de l'aide financière.
- Les liens semblent peu développés entre les comités de bienfaisance, le CSSS et les organismes communautaires.

E) PISTES D'ACTION

- Accroître le partenariat entre le CSSS et les comités de bienfaisance (ou les curés) pour la référence des personnes qui vivent des situations de pauvreté, en milieu rural.
- Tout en s'assurant du respect des personnes, aller davantage au devant des familles en situation de pauvreté pour leur proposer une aide financière ou matérielle (articles scolaires, inscription au terrain de jeux, Paniers de Noël, etc.)
- Offrir des activités de planification budgétaire (Je pars en appartement du CIBES) dans les écoles secondaires et dans les organismes qui travaillent auprès des jeunes adultes ou des familles.
- Outiller davantage les intervenants qui travaillent auprès des familles en situation de pauvreté relativement à la planification budgétaire et aux pièges du crédit. Porter une attention particulière aux familles recomposées, dont la situation financière est souvent plus complexe et précaire que celle des familles traditionnelles.

CONCLUSION

Après avoir constaté que la MRC Nicolet-Yamaska était l'une des plus défavorisée au niveau socioéconomique de la région Centre-du-Québec, les membres du carrefour Santé, Économie sociale et Communautaire du CLD ont choisi de concentrer leurs travaux autour de la problématique de la pauvreté des familles.

À partir d'entrevues réalisées auprès d'intervenants et de familles, il fut possible de dégager un portrait des différents besoins des familles à faible revenu du territoire. Cette recherche a également permis de répertorier les nombreuses ressources destinées aux familles, dans la MRC Nicolet-Yamaska.

Le faible nombre de familles consultées (34) constitue une limite de cette étude. Tout en considérant les besoins exprimés par les trente-quatre familles consultées, les pistes d'action proposées ont aussi tenu compte de la vision plus globale des intervenants, qui côtoient un grand nombre de familles en situation de pauvreté, sur le territoire de la MRC Nicolet-Yamaska.

L'analyse des forces et des faiblesses du milieu permet de constater que plusieurs actions sont déjà entreprises, par les acteurs du milieu, afin d'améliorer les conditions de vie des familles à faible revenu. Les entrevues avec les familles révèlent, cependant, qu'il reste encore plusieurs besoins à combler, notamment au niveau de la réponse aux besoins de base des familles (logement, alimentation, habillement), de l'accès aux activités loisirs, des services de garde à demi-temps, de l'accès au Transport Collectif, de l'aide matérielle lors de l'arrivée d'un enfant, ainsi que des frais engendrés par la fréquentation scolaire.

Différentes pistes d'action ont été proposées par les membres du comité « Familles et pauvreté », par les familles et les intervenants interrogés, afin de mieux répondre aux besoins exprimés. Il reviendra au Carrefour du développement Santé, Économie sociale et Communautaire du CLD de stimuler la réflexion et les actions, chez les partenaires concernés par la problématique de la pauvreté des familles, dans la MRC Nicolet-Yamaska.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Actes du colloque Action-Pauvreté, tenu à Nicolet en 2002.

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC (2006). *L'état de santé de la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec : Un portrait sociosanitaire sommaire*, 7 p.

ALLIE, S. (en collaboration avec le chantier familles et pauvreté) (2004) *La pauvreté des familles sur le territoire de la MRC de Drummond : enjeux locaux et pistes d'action*.

ALLIE, S., Y. PEPIN. *Le phénomène de la pauvreté des familles dans la MRC de Drummond*, 26 p.

BEAULÉ, G. (2004). *Besoins, réalités et valeurs des familles à faible revenu ayant des enfants de 0 à 10 ans dans la MRC Abitibi*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 168 p.

BOISVERT, R., Y. PEPIN (2004). *Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : une analyse écologique (phaseII)*, Agence de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 89 p.

CENTRE DE SANTÉ NICOLET-YAMASKA *Plan d'action local de santé publique Nicolet-Yamaska 2004-2007, Section 17 : Inventaire des données démographiques et sociosanitaires*.

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE BÉCANCOUR-NICOLET-YAMASKA (2005) *Inventaire des données démographiques et sociosanitaires Pour l'élaboration du projet clinique du réseau local de santé et de services sociaux de Bécancour-Nicolet-Yamaska*.

CENTRE D'INTERVENTION BUDGÉTAIRE ET SOCIALE DE LA MAURICIE (2006) *Le surendettement : fracture individuelle et sociale*, Trois-Rivières, 147 p.

CODERRE, R., A. LECLERC (2005). *Enquête sur la santé et le bien-être des jeunes du secondaire en Mauricie et au Centre-du-Québec*, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 94 p.

- COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC (2002). *Le développement social et les problématiques du tissu social et de la famille*, 51 p.
- COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE CENTRAIDE CENTRE-DU-QUÉBEC (2003). *Portrait du Centre-du-Québec*, 29 p.
- COMITÉ RÉGIONAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL CENTRE-DU-QUÉBEC . *Le carrefour des défis, pour une région à dimension humaine*, 42 p.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2004). *Les conditions de vie des femmes dans le Centre-du-Québec : mise à jour 2004*, Québec, 80 p.
- CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE-DU-QUÉBEC (2001). *Consultation régionale sur la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté; Rapport final région Centre-du-Québec*, 51 p.
- CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL CENTRE-DU-QUÉBEC ET EMPLOI QUÉBEC CENTRE-DU-QUÉBEC (2004). *Document préparatoire à la consultation publique, portrait de la MRC Nicolet-Yamaska*.
- INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE (2002). *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, Québec, Institut national de la santé publique, 46 p.
- LEQUIN, M., G. PRONOVOST et M.-C. LAPOINTE (2002). *L'exode des jeunes dans la MRC de Bécancour et la MRC Nicolet-Yamaska*. Université du Québec à Trois-Rivières, 173 p.
- MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2002). *La volonté d'agir, la force de réussir : stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Québec, Gouvernement du Québec.
- MINISTÈRE DES RÉGIONS (2001). *Secteur d'activité : Le développement social*, Gouvernement du Québec, Direction régionale du Centre-du-Québec, 28 p.
- PAQUET, G. (2005) *Partir au bas de l'échelle : des pistes pour atteindre l'égalité sociale en matière de santé*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 152 p.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2005). *Profil statistique de l'habitation - Centre-du-Québec*, 78 p.

Sous la direction de M. TREMBLAY, P.-A. TREMBLAY et S.TREMBLAY (2006). *Le développement social. Un enjeu pour l'économie sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 358 p.

Sites Internet consultés

www.agencesss04.qc.ca/

www.stat.gouv.qc.ca/

www.inspq.qc.ca/developpementsocial/

www.centre-du-quebec.qc.ca

[/www.statcan.ca/](http://www.statcan.ca/)

www.ccsd.ca/

ANNEXE

Entrevues effectuées pour dresser le portrait des besoins des familles et l'inventaire des ressources destinées aux familles

Aide alimentaire et dépannage financier :

Ressource d'aide alimentaire de Nicolet

Centre d'entraide de Pierreville

Collective des femmes de Nicolet

Centre d'entraide bénévole de Nicolet

Centre d'action bénévole du Lac-St-Pierre

Comités de bienfaisance présents sur le territoire : Ste-Monique, Baie-du-Febvre, Ste-Eulalie, Ste-Perpétue, St-Elphège, Pierreville, Aston-Jonction, La Visitation et St-Léonard d'Aston.

Comptoirs vestimentaires :

L'accueil St-François

La penderie Nicolet

La commode de St-Wenceslas

Hébergement :

Les OMH Nicolet, Ste-Monique et Pierreville

Coop Le Marquis

Maison La Nacelle (pour femmes victimes de violence conjugale)

Éducation, alphabétisation

Commission scolaire La Riveraie (Éducation des adultes et Passe-Partout)

Secrétariat ou direction des 12 écoles primaires

Alpha-Nicolet

Ludolettre

Services de garde :

CPE Gripette

CPE La p'tite école

CPE Mon autre maison

CPE Aw8ssissak

Ateliers éducatifs Préface

Services de garde en milieu scolaire (St-Célestin et Baie-du-Febvre)

Responsable de l'implantation des camps de jour dans la MRC

Soutien au rôle parental et accompagnement :

Le lien Maison de la famille

Ludolettre

Maison familiale d'entraide St-Célestin

RDDS (Mère-Veille)

Centre de santé et de services sociaux Bécancour-Nicolet-Yamaska

Insertion professionnelle et assistance-emploi

Centre local d'emploi

Carrefour Jeunesse Emploi

Transport :

Transports collectifs MRC Nicolet-Yamaska

Loisirs :

Maison des jeunes L'eau-vent

Maison des jeunes du Bas-St-François

Services des Loisir de Nicolet

Les municipalités et/ou les comités de loisir de la MRC Nicolet-Yamaska

Le comité famille de la MRC

Toxicomanie :

Agence de Santé services sociaux de la Mauricie et du C-DQ (Comité de lutte au cannabis)

La Relance

Centretien

Justice et médiation scolaire :

O.J.A. Départ-Jeunesse